

# ***l'Anti*capitaliste**

n°671 | 20 juillet 2023 — 1,50 €

l'hebdomadaire du NPA ~ LANTICAPITALISTE.ORG



**Dossier**  
**ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**  
Pages 6 et 7

**ÉDITO**  
La macronie en rêvait,  
la mairie du Blanc-Mesnil  
le fait Page 2

**PREMIER PLAN**  
Écologie. La planète brûle et  
les gouvernements félicitent  
les pollueurs Page 3



**ACTU INTERNATIONALE**  
Écologie. En Afrique, l'arbre  
ne cache plus la forêt Page 5

**LIBRE EXPRESSION**  
Révolte des quartiers:  
entretien avec Claire Dujardin,  
présidente du Syndicat des  
avocats de France Page 12



édito

Par CATHY BILLARD

## La macronie en rêvait, la mairie du Blanc-Mesnil le fait

Dans les jours qui ont suivi le meurtre de Nahel par un policier et la révolte de la jeunesse des quartiers populaires, la violence de la répression policière et judiciaire a été accompagnée d'une avalanche de déclarations de guerre contre les parents, c'est-à-dire contre la population de ces quartiers. « Il faut être présent, sinon on n'est pas parents » (Macron, 30 juin), « Les parents qui ne s'intéressent pas à leurs gamins et qui les laissent traîner la nuit en sachant où ils vont aller [...], ils encourrent deux ans de prison ferme et 30 000 euros d'amende » (Dupond-Moretti, 1<sup>er</sup> juillet), « on ne laissera rien passer » (E. Borne, 2 juillet), « Il faudrait qu'à la première infraction, on arrive à sanctionner financièrement et facilement les familles, une sorte de tarif minimum dès la première connerie » (Macron, 4 juillet). Des propos inspirants pour la mairie du Blanc-Mesnil en Seine-Saint-Denis. Thierry Meignen, membre du parti Libres de Valérie Pécresse, sénateur et principal animateur de la majorité municipale, livrait son analyse décomplexée : « J'en ai marre de cette poignée de petits connards qui ne sont pas tenus par leurs parents ». Et estimant les travaux de réhabilitation à 300 000 euros : « Je ne souhaite pas [que ces coûts] soient supportés par la population, ces gamins-là qui n'ont pas de cerveaux, ils paieront, les familles devront payer ». Et donc les enfants de ces familles seront exclus « de toutes les organisations faites pour les enfants au moment des vacances d'été : centre de loisirs, départ en vacances avec la ville » et privés des « 3 000 billets d'accès aux bases de loisirs » attribués par la Région à la commune. Mais comme elle n'est pas à un paradoxe près dans sa prétendue volonté de défendre les intérêts de la population, la municipalité a fait afficher un peu partout : « Au regard de l'ampleur des dégâts causés lors des émeutes, "Beach Mesnil" est annulé cette année. Les équipements municipaux seront réparés avec les économies réalisées ». Cela signifie que la moitié des habitantEs de la ville, qui ne partent pas en vacances, ne pourront même pas bénéficier de ce cadre qui accueillait 2500 personnes par jour les années précédentes ! Pas de doute la « poignée de petits connards qui veulent troubler l'ordre public et pourrir la vie des Blanc-Mesnilois » dans le langage fleuri du sénateur, ce sont ceux qui mettent en œuvre les discours de plus en plus extrême-droitisés contre les jeunes et toutEs les habitantEs des quartiers populaires.

### BIEN DIT

Il a aussi accessoirement rétabli l'esclavage, fait massacrer des millions d'humains, et permis à Christian Clavier de se faire quelques cachets d'intermittent du spectacle

GUILLAUME MEURICE, Twitter, 18 juillet 2023, à propos de Napoléon et du film éponyme de Ridley Scott qui sort en novembre prochain.

## À la Une

# 100 jours plus tard, l'urgence anticapitaliste plus que jamais d'actualité

Le 17 avril, en pleine mobilisation sur les retraites, Emmanuel Macron annonçait, lors d'une intervention à la télévision, « 100 jours d'apaisement, d'unité, d'ambition et d'action au service de la France ». Il promettait alors que « le 14 juillet prochain [allait] nous permettre de faire un premier bilan ». 100 jours plus tard, les bilans sont là, et ils sont désastreux, à un point tel que Macron, dans un éclair de lucidité (?), a renoncé à s'exprimer le 14 juillet. Et pour cause...

Passage en force sur la contre-réforme des retraites, violences contre le mouvement social, énième projet de loi raciste, répression policière et judiciaire contre les révoltes dans les quartiers, poursuite de la fuite en avant anti-écologique et climaticide... La liste des brutalités du gouvernement est longue, et l'on ne parle même pas ici des annonces des nouvelles attaques à venir contre les conquies sociaux, entre autres une nouvelle offensive contre le code du travail. C'est cela l'apaisement selon Macron et les siens, et le moins que l'on puisse dire est que cela n'a trompé personne, malgré l'agitation du président et de ses ministres déterminés à passer à « autre chose » après la séquence de la mobilisation historique contre leur « réforme » des retraites.

### La crise est toujours là

Dans un sondage publié par le Figaro le 13 juillet, on apprenait ainsi que 78% des personnes interrogées estimaient que Macron avait « échoué » dans ses objectifs. Et ils et elles ne sont que 4% à considérer qu'il a « tout à fait réussi » — on se demande au passage qui sont ces 4%... Dans le même sondage, on apprenait que 65% des personnes interrogées considéraient qu'Élisabeth Borne devait partir, de même que la plupart des membres du gouvernement, parmi lesquels Dussopt, Darmanin, Dupond-Moretti et quelques autres, à propos desquels les opinions négatives atteignent des records. Les sondages ne disent pas tout, loin de là, et nous ne sommes pas



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

de ceux qui en tirent des conclusions politiques. Mais force est de constater que ces chiffres confirment ce que l'on a pu voir et ressentir ces dernières semaines : la crise de légitimité du pouvoir est loin d'être terminée, et l'obstination hallucinée de Macron n'a pas eu raison de la défiance vis-à-vis du gouvernement. La gouvernance autoritaire et antisociale permet peut-être d'avancer comme des brutes et d'imposer des contre-réformes, mais cela ne convainc personne et, tôt ou tard, la situation explosera de nouveau.

### 100 jours pour quoi ?

Les « 100 jours » de Macron sont aussi 100 jours durant lesquels se sont enchaînées les casserolades et autres perturbations des agendas des ministres et des diverses figures de la macronie, les mobilisations écologistes, par exemple contre le TGV Lyon-Turin, les révoltes dans

les quartiers populaires contre le racisme et les violences policières, etc. Mais aussi 100 jours durant lesquels les « affaires » qui plombent un peu plus le gouvernement se sont succédé, à l'image de l'emblématique gestion du fonds Marianne, dans laquelle les lamentables agissements de Marlène Schiappa ont été révélés au grand jour.

Le tout sur fond d'approfondissement de la crise économique et sociale, avec une inflation dont les conséquences continuent de violemment frapper les plus modestes, un développement exponentiel de la précarité que dissimulent mal les prétendus « bons chiffres du chômage », une crise du logement qui s'amplifie, les effets désastreux du réchauffement climatique, et une répression de plus en plus systématique de toute contestation. Et pendant ce temps-là les riches se gavent, nous méprisent, font

sécession, sous les applaudissements et les encouragements du gouvernement.

### Urgence anticapitaliste

Il faut être particulièrement irresponsable pour penser qu'une telle situation peut durer et se stabiliser, alors qu'elle est par essence instable et explosive. Et il faut faire montre d'une absence totale de lucidité pour ne pas voir que le cours actuel des choses, si la tendance ne s'inverse pas, est un véritable tapis rouge qui est déroulé devant une extrême droite qui ne se contente pas d'attendre son heure mais joue à fond sa carte d'alternative crédible et potentiellement plus « stable » — comprendre plus autoritaire et plus apte à mater la contestation. Et elle séduit de plus en plus, y compris du côté des grands capitalistes et de l'appareil d'État.

Les « 100 jours » de Macron ne peuvent que nous convaincre qu'il y a urgence à ne pas se résigner, à s'opposer, à résister. Urgence à reconstruire les collectifs, les solidarités, les luttes, qu'elles soient locales ou globales, et les outils de défense et d'organisation de notre classe. Urgence face aux crises sociale, climatique, démocratique, qui ne pourront que s'approfondir si nous ne prenons pas nos affaires en main, sans penser que d'autres le feront à notre place. Urgence à revendiquer et à se donner les moyens de décider, nous-mêmes, des grands choix de société, et à s'organiser pour se débarrasser d'un gouvernement illégitime et dangereux, et imposer une rupture radicale avec ce système capitaliste mortifère.

Julien Salingue

## VIOLENCES POLICIÈRES Riposter aux interdictions, construire ensemble les mobilisations

Le 8 juillet, la manifestation initiée par le comité Vérité et justice pour Adama, était interdite d'abord à Beaumont-sur-Oise, puis à Paris. L'arrestation de deux animateurs du comité, dont l'un des frères d'Assa Traoré, la menace directe via un communiqué de la préfecture de police envers Assa Traoré, ciblée pour avoir appelé à se rassembler place de la République malgré l'interdiction... Tout cela ouvre la voie à une possible menace de dissolution du comité Vérité et Justice pour Adama.

### Fuite en avant liberticide et raciste contre les quartiers

Après un courrier de Nunez menaçant, le préfet de police a suivi les desiderata

Avec la nouvelle interdiction prononcée contre la manifestation parisienne prévue samedi 15 juillet à l'initiative de la Coordination nationale contre les violences policières, ces derniers jours ont confirmé le cours liberticide suivi par le pouvoir macroniste après le meurtre de Nahel.

exprimés par Darmanin et le ministère de l'Intérieur : « Nous considérons que les manifestations en lien avec les violences urbaines que nous avons commues doivent être interdites ». La manifestation prévue samedi 15 juillet a donc été interdite. Dans un dégueulasse renvoi dos-à-dos entre meurtrier et victime, après avoir interdit deux rassemblements en soutien au flic meurtrier de Nahel, Nunez devait se sentir autorisé à interdire l'expression des familles de victimes de violences policières... Odieux !

Au niveau juridique, le référé liberté initié par les avocatEs de la coordination a été rejeté pour risque de trouble à l'ordre public, criminalisant de fait, avec une dimension raciste évidente, toutes mobilisations issues des quartiers populaires. Il a été rejeté en raison de l'absence de « forces de l'ordre » suffisantes pour encadrer la manifestation, si elle avait lieu... Selon la préfecture, policiers et gendarmes étaient mobilisés au même moment pour un concert de pop coréenne au Stade

de France. Cela n'a pas empêché 25 camionnettes bleu marine — et les personnes qui vont avec — d'encadrer la place de la République au moment où aurait dû se tenir la manifestation...

Un communiqué unitaire signé de différentes organisations syndicales, politiques, associatives, et de collectifs militants des quartiers populaires, est sorti le 14 juillet, communiqué qui dénonçait à juste titre « cette tentative de museler l'expression politique des quartiers populaires »

# Un monde à changer

## MODI, UN DIRIGEANT INDIEN CONTRE LES DROITS HUMAINS.

Ce 14 Juillet, Macron faisait de Narendra Modi, le Premier ministre indien, son « invité d'honneur ». Un choix pour le moins contestable, comme l'ont souligné nombre de commentateurs, à commencer par Amnesty International qui affirme que « les minorités (religieuses, ethniques et de genre) subissent toujours de violentes persécutions dans le pays, en toute impunité », que « criminalisation du droit de manifester, harcèlement, surveillance illégale, détentions de défenseurs des droits humains, opposants, étudiants et journalistes » ont cours « pour museler toute voix dissidente ». Et d'ajouter que : « En Inde de nombreuses associations nationales et internationales de défense des droits humains, parmi lesquelles Amnesty International Inde, sont victimes de harcèlement judiciaire, d'intimidations et de fermetures arbitraires. Après de nombreuses attaques depuis 2016 (inspections des locaux, gel des comptes bancaires, poursuites) notre section indienne a dû fermer ses portes en septembre

2020. De nombreux défenseurEs des droits humains, journalistes, avocatEs, opposantEs politiques, manifestantEs pacifiques, universitaires et étudiantEs, sont en butte à des arrestations et détentions arbitraires, à des poursuites sans fondement, à la surveillance numérique illégale et à d'autres formes de violation de leurs droits notamment à la liberté d'expression et de réunion ». Et de rappeler aussi que « depuis la dernière visite du Premier ministre Modi en France, le défenseur des droits humains cachemiri Khurram Parvez, détenu depuis novembre 2021, a fait l'objet de nouvelles accusations dans le cadre d'une campagne de dénigrement et de harcèlement contre ses anciens collègues ; en avril 2023, sa détention a été déclarée arbitraire par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. » L'Inde ne cesse de régresser dans tous les classements internationaux relatifs aux droits humains. Elle se classe par exemple 160<sup>e</sup> sur 180 pays au classement mondial de la liberté de la presse de 2023. Modi, « invité du déshonneur » !

## ÉCOLOGIE La planète brûle et les gouvernements félicitent les pollueurs

Le 14 juillet, Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, était promu au rang d'officier de la Légion d'honneur, sur proposition du ministre de l'Économie Bruno Le Maire. Le même jour, la ville de Phoenix, capitale de l'Arizona, enregistrait son quinzième jour consécutif au-dessus de 43°C. La conjonction de ces deux informations en dit malheureusement long sur l'absence totale de préoccupation écologique du gouvernement et, pire encore, sur son soutien appuyé aux multinationales climaticides.

Depuis le début de l'été, les informations se succèdent qui confirment que nous sommes en train de traverser une vague de chaleur historique. Début juillet, le record mondial de chaleur moyenne sur Terre était battu quatre jours de suite, soit la semaine la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. Le mois de juin avait déjà été mesuré par l'observatoire européen Copernicus comme le plus chaud au regard des données accessibles.

Pas un jour ne passe sans que de nouveaux records soient battus, avec actuellement des vagues de chaleur particulièrement intenses dans l'hémisphère Nord : 41°C en Grèce, 46°C en Algérie, 48°C en Italie et plus de 50°C aux États-Unis ou en Chine... Et pendant ce temps, au Canada, des mégafeux ravagent



WIKIMEDIA COMMONS

le pays depuis des mois : 900 feux y sont actuellement actifs, dont 570 déclarés « hors de contrôle » par les autorités. Ce ne sont pas moins de 10 millions d'hectares de forêt qui ont disparu, soit près d'un cinquième de la surface de la France.

### « C'est normal, c'est l'été » ?

Face à ces phénomènes majeurs, certains irresponsables nous expliquent que « C'est normal, c'est l'été, il fait chaud ». Toutes les études et tous les chiffres convergent pourtant, confirmant les alertes incessantes de ces dernières décennies, entre autres les rapports du GIEC, qui rappelait dans une synthèse de son sixième rapport en mars 2023 que « les activités humaines, principalement par le biais des émissions de gaz à effet de serre, ont sans équivoque provoqué le réchauffement de la planète ».

Avec des conséquences particulièrement désastreuses, en particulier pour les populations les plus précaires et les plus fragiles : incendies, sécheresses, famines, inondations. Mais aussi pour la biodiversité, avec des effets dont on a aujourd'hui du mal à mesurer l'ampleur mais qui se

vérifient là aussi chaque jour, avec la menace d'une 6<sup>e</sup> crise d'extinction majeure (un million d'espèces menacées selon différents rapports scientifiques).

### Il y a urgence !

Et pendant ce temps-là, on décore donc de la Légion d'honneur le PDG de TotalEnergies, qui déclarait, quelques jours avant de recevoir sa petite médaille : « TotalEnergies, je l'assume, continuera de produire des énergies fossiles parce que ce sont celles du système énergétique qui nous fait vivre aujourd'hui. » Ou comment s'enfoncer toujours un peu plus dans le déni et théoriser que pour « vivre aujourd'hui » il faut tuer tout espoir de vie pour demain...

L'urgence est là, on le constate chaque jour, de même que l'on constate non seulement l'inaction de ceux qui nous gouvernent mais, pire encore, leurs encouragements à continuer sur la même voie, le pied sur l'accélérateur. L'urgence est là, et il n'y a rien à attendre des capitalistes. L'espoir est bien dans les luttes ! Il est notamment urgent de développer des campagnes larges, populaires et unitaires contre l'extraction et l'usage des énergies fossiles, et contre tous les projets inutiles et climaticides. Il n'est pas trop tard pour agir, et nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes et nos mobilisations !

J. S.



La conférence de presse du 15 juillet à Paris, place de la République. NPA

et la répression des mouvements sociaux et écologistes ».

### Avec les premierEs concernéEs, faire front !

Les familles de victimes ainsi que les collectifs qui font partie de la coordination ont choisi de maintenir

une conférence de presse qui s'est tenue à quelques dizaines de mètres de la place de la République, suivie d'un meeting appelé le matin même dans le 20<sup>e</sup> arrondissement en présence de près de 400 personnes. Les premierEs concernéEs, beaucoup de familles de victimes et membres des

collectifs y ont pris la parole : Lamine Dieng, Souheil El Khalfaoui, Ali Ziri, Guaye Camara... Le comité Adama absent soutenait les initiatives de la journée, comme l'a exprimé Assa Traoré dans un entretien publié la veille dans *Libération*. Au-delà de la diversité des situations, elles et ils ont en particulier porté des exigences que nous partageons, à commencer par la suppression de l'article L435-1 du Code de la sécurité intérieure (qui autorise les forces de l'ordre à faire usage de leur arme lors d'un contrôle routier) et l'interdiction des techniques d'immobilisation (dont la dite technique du pliage, responsable d'asphyxie). Les mutiléEs, en particulier issus des Gilets jaunes, ainsi que les différents soutiens sont aussi intervenus. Le cadre autour de l'appel unitaire « Notre pays est en deuil et en colère »<sup>1</sup> est un point d'appui pour construire la suite de la mobilisation.

Réunissant tant des organisations issues du mouvement social, du mouvement ouvrier que des collectifs et représentantEs de quartiers, plusieurs réunions ont permis d'apporter la solidarité nécessaire aux organisateurs et organisatrices des mobilisations récentes contre les violences policières. Ce cadre permet d'envisager la perspective d'organiser rapidement à la rentrée des marches ou manifestations dans plusieurs villes. Contre la pression brutale du macronisme, contre la menace de l'extrême droite, répondre à l'appel de celles et ceux qui sont en première ligne contre les violences policières et le racisme est une nécessité. Faire front ensemble sera sans doute l'enjeu central de la rentrée.

**Manu Bichindaritz**  
1 - <https://nouveauantiparticipantaliste.org/agir/politique/>  
notre-pays-est-en-deuil-et-en-colere-appel-unitaire

## Le chiffre

# + 14 %

C'est le taux d'inflation des prix alimentaires de mai 2022 à mai 2023, tandis qu'entre le premier trimestre 2022 et celui de 2023, les profits bruts de l'industrie agroalimentaire ont augmenté de 132 %.

Note de l'Institut La Boétie, « Inflation alimentaire : une crise causée par les multinationales », juillet 2023



## Agenda

**Du 22 au 28 juillet, Rencontres internationales jeunes, Moulins-sur-Allier.**

**Lundi 24 juillet, rassemblement pour la libération de Georges Abdallah, Paris 2<sup>e</sup>.** Pour imposer une décision favorable à la nouvelle demande de libération conditionnelle déposée en juin 2023. À 18h, devant le ministère de la Justice (angle rue de la Paix et rue Casanova).

**Du 3 au 6 août, Rencontres des luttes globales et locales Les Résistantes, Larzac.** À La Salvetat (commune de La Couvertouirade) : <http://lesresistantes2023.fr/>

**Du dimanche 27 au mercredi 30 août, 15<sup>e</sup> université d'été du NPA, Port-Leucate.** Infos et inscription sur : [nouveauantiparticipantaliste.org/udt2023](http://nouveauantiparticipantaliste.org/udt2023)

**À SUIVRE SUR**  
**lanticapitaliste.org**  
nouveauantiparticipantaliste.org

## NO COMMENT

Je suis heureux de vous entendre parler du climat parce que les seules températures qui vous intéressaient jusqu'à maintenant, c'était celles des émeutes urbaines.

CHRISTOPHE BÉCHU, ministre de la Transition écologique, à l'adresse des députés LFI à l'Assemblée nationale, le 18 juillet 2023.

## L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

**Rédaction :** [redaction@npa2009.org](mailto:redaction@npa2009.org) **Tirage :** 6 500 exemplaires

**Diffusion :** [diffusion.presse@npa2009.org](mailto:diffusion.presse@npa2009.org) **Directeur de publication :** Julien Salingue

**Administration :** 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex **Secrétaire de rédaction :** Fabienne Brifault

**Numéro ISSN :** 2269-3696 **Maquette :** Ambre Bragard

**Commission paritaire :** 0419 P 11508 **Impression :** Rotographie, Montreuil-sous-Bois

**Société éditrice :** Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. Tél. : 0148 70 42 21 Mail : [rotoimp@wanadoo.fr](mailto:rotoimp@wanadoo.fr)

SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans). IMPRIM'VERT®

## ÉCOLOGIE

**Loi de restauration de la nature : loin des attentes !**

Le Parlement européen a fini par adopter, le 12 juillet dernier, la loi de restauration de la nature. Le mot « restauration » en dit long sur la reconnaissance, par les États, du niveau de dégradation des écosystèmes. Ils savent...

Et pourtant de réunions internationales en sommets mondiaux, ils font toujours les mêmes déclarations, les mêmes promesses, espérant nous faire croire que cette fois-ci, c'est la bonne ! Mais une fois encore, la protection du vivant attendra !

**Et pourtant...**

Selon, Bruxelles, + 80% des habitats naturels dans l'UE sont dans un état de conservation « mauvaises ou médiocres ».

En 2022, plus de 3 000 scientifiques ont soutenu une proposition de loi sur les risques encourus par rapport à la sécurité alimentaire et donc la nécessité de diminuer fortement l'utilisation de produits chimiques dans l'agriculture. Il ne s'agissait de rien de plus que concrétiser un engagement pris à Paris... en 2015 ! Huit ans plus tard, les ambitions du texte initial soumis au vote à Strasbourg ont été revues à la baisse. Quelle surprise ! Rappelons que le maintien de nos capacités à vivre dépend autant de la préservation de la biodiversité que du climat !

**Fumée verte au Parlement ou enfumage général ?**

Ainsi il ne s'agit plus de « restaurer au moins 30% des écosystèmes terrestres et marins d'ici 2030 », objectif approuvé au sommet mondial pour la biodiversité en 2022, mais 20%. Ce n'est plus 60% d'ici 2040 mais 100% « des zones qui le nécessitent », sans dire qui évaluera la « nécessité ». Le tiroir-caisse de chaque État ? Ont disparu du texte les mesures immédiates de protection des océans, ainsi que l'extension des zones à « haute diversité » dans les champs. De plus, si des objectifs sont fixés, c'est à chaque État de prendre les mesures, indépendamment et sans contraintes. Alors, même si on peut se réjouir que la droite et l'extrême droite aient été battues sur le vote du texte, ne va-t-on pas, une fois encore, assister à la mascarade annuelle de l'écologie pour les nuls ?

**Macron : « il faut une pause réglementaire dans les normes environnementales »**

Après « l'écologie, ça suffit » de Sarkozy, Macron se distingue lui aussi dans le cynisme. Alors que le gouvernement a été condamné à deux reprises pour inaction climatique, l'autoproclamé « roi de la Terre » persiste dans le déni. Ainsi il s'est opposé à la création d'aires marines protégées dans les mers françaises. Ces gouvernants-là : criminels ou véritables « écoterroristes » ?

**Restaurons-nous, nous-mêmes !**

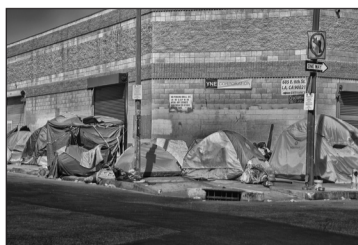
Pour les maîtres du monde et les gouvernants qui les représentent, la protection de l'environnement semble n'avoir qu'un but : sauvegarder les ressources naturelles et la croissance économique. Rien à attendre de leurs grands cirques médiatico-écologique. En revanche, des espoirs apparaissent du côté de celles et ceux qui revendiquent et se soulèvent contre l'accaparement des biens communs et du vivant. Marcher ne suffit plus. Une voie s'est ouverte, telle une brèche, à nous de nous y engouffrer.

**Commission nationale écologie du NPA**

PHOTO THÉRIQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

ÉTATS-UNIS **Une profonde crise du logement**

Les États-Unis sont confrontés à un énorme problème de logement. Il n'y a pas assez de maisons et d'appartements, et ceux-ci sont trop chers.



Centre-ville de Los Angeles. WIKIMEDIA COMMONS

Le problème du logement touche de nombreux ÉtatsunienEs, et d'abord les personnes à faibles revenus. Le manque de logements abordables et appropriés et leur coût élevé entraînent la surpopulation des habitations, une mauvaise santé, une baisse des résultats scolaires, l'insécurité alimentaire et, dans les cas extrêmes, les expulsions et le sans-abrisme. Le logement devrait être un droit, et ce qui serait nécessaire c'est un budget de plusieurs centaines de milliards pour construire des logements sociaux.

**Inégalités structurelles**

La plupart des ÉtatsunienEs, 66%, sont propriétaires de leur logement, tandis que 27% sont locataires. Mais le taux d'accession à la propriété des noirs n'est que de 44%, alors que celui des blancs est de 73%. Cette différence est due en grande partie au fait que les banquiers ont classé en « rouge » des quartiers noirs et ont refusé à ceux qui y vivaient les prêts et les assurances nécessaires à l'achat d'un logement. Bien qu'aujourd'hui illégale, cette pratique signifie que les noirs achetaient peu de maisons et accumulaient donc moins de fortune. Elle a largement

contribué à l'écart de richesse, si bien qu'aujourd'hui le ménage noir médian dispose de 24 000 dollars, tandis que le ménage blanc médian a environ 189 000 dollars. Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile d'accéder à la propriété, car les acheteurs n'ont pas les revenus suffisants pour verser l'acompte et le remboursement mensuel de l'emprunt. Le prix de vente médian d'un logement était de 329 000 dollars en 2020, mais il a augmenté de 32% pour atteindre 436 800 dollars en mars 2023. La hausse des prix met l'achat d'un logement hors de portée de nombreux membres de la classe moyenne et de la classe ouvrière.

**Pas assez de logements pour les plus pauvres**

Dans le même temps, près de 90% des villes ont connu des augmentations de loyer et les loyers ont augmenté d'environ 9% au cours de l'année écoulée. Le mois dernier, le coût médian d'un appartement d'une chambre à coucher était de 1 504 dollars par mois, avec 3 900 dollars à New York et 2 400 dollars à Los Angeles. De nombreuses personnes sont confrontées à une charge locative trop lourde, ce qui signifie que plus de 30% de leurs revenus sont consacrés au

paiement du loyer. La hausse des loyers a entraîné une augmentation des expulsions dans plusieurs grandes villes telles que New York, Houston et Dallas.

Pourquoi le logement est-il si cher ? Parce qu'il n'y a pas assez d'habitations construites. Les États-Unis ont besoin d'environ sept millions de logements pour les familles à faible revenu, mais les constructeurs préfèrent construire des logements coûteux pour les riches parce qu'ils sont plus rentables. Ils construisent des maisons de grande surface dans les banlieues et transforment des bâtiments qui abritaient autrefois deux ou trois familles en élégantes maisons familiales de ville. Les logements pour les personnes à faibles revenus sont donc négligés. Les États-Unis ont peu de logements sociaux et ceux-ci sont largement ségrégués, non pas en vertu de la loi, mais parce que les municipalités ont construit des logements sociaux dans les quartiers blancs pour les blancs et dans les quartiers noirs pour les noirs. Dans les grandes villes comme Chicago, les noirs vivaient souvent dans des ensembles situés dans le ghetto noir, tandis que les blancs pouvaient obtenir des prêts subventionnés par le gouvernement et déménager dans les banlieues.

**Banquiers et promoteurs à la manœuvre**

Les logements sociaux ont généralement été négligés en raison des coupes budgétaires, tandis que la pauvreté et la criminalité se sont accrues dans les groupes d'immeubles. Et le gouvernement a cessé de construire des logements

sociaux. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'environ 1,2 million de ménages dans les logements publics, qui sont gérés par 3 300 agences locales. Les municipalités de Los Angeles, San Francisco et Seattle, ainsi que les États de Californie et de New York, ont créé des programmes locaux, mais ils ne suffisent pas.

Faute d'un nombre suffisant de logements et en raison de la cherté des loyers, de nombreuses personnes sont devenues sans-abri, environ 600 000 au niveau national. De plus en plus de familles de travailleurEs, de femmes et d'enfants, dont les revenus sont trop bas, deviennent des sans-abri.

Il est difficile de se battre pour obtenir plus d'habitations à des prix plus bas. Le secteur du logement — construction, vente et location — est contrôlé par les banquiers, les promoteurs, les constructeurs et les sociétés immobilières. Les dirigeants de ces entreprises exercent une énorme influence politique sur les gouvernements des villes, des États et au niveau fédéral et font pression pour protéger leurs intérêts. Dans chaque ville, il existe des mouvements de défense qui luttent pour obtenir davantage de logements, s'opposent à la hausse des loyers et résistent aux expulsions. Il existe également des organisations nationales. Les Socialistes démocratiques d'Amérique (DSA) et d'autres courants de gauche sont impliqués dans le mouvement pour le logement. Mais un mouvement large et puissant serait nécessaire pour obtenir des logements sociaux, qui permettraient de faire baisser les loyers.

Dan La Botz, traduction HW

OTAN **Erdoğan nouveau voyage, même direction**

Juste après son difficile « triomphe » aux élections présidentielles, le cabinet d'Erdoğan a signalé des changements limités dans certaines de ses politiques. Tout d'abord, le ministre des Finances, revenu de Londres après avoir quitté son travail chez Merrill Lynch (société mondiale de gestion d'investissements), a augmenté les taux d'intérêt.

L'augmentation des taux d'intérêt était une demande des néolibéraux dans le pays pour attirer les capitaux étrangers, alors qu'une politique de faibles taux d'intérêt était fortement défendue par Erdoğan avant les élections.

**Adhésion de la Suède à l'OTAN, un gilet de sauvetage pour Erdoğan**

Le deuxième changement politique majeur concerne l'adhésion de la Suède à l'OTAN. Alors qu'il y a quelques jours, le ministre des Affaires étrangères et ancien chef des services de renseignement, Hakan Fidan, déclarait que des « organisations terroristes » agissent librement en Suède et que le chef du parti d'extrême droite MHP, partenaire de facto d'Erdoğan au sein de la coalition, affirmait qu'il désapprouve l'adhésion de la Suède à l'OTAN, Erdoğan a changé rapidement de politique en quelques jours seulement.

En fait, cela ne devrait pas être une surprise pour ceux qui suivent la politique étrangère de la Turquie depuis un certain temps. Alors que le capitalisme turc traverse des crises multiples et interconnectées, Erdoğan essaye de se frayer un chemin en



Le président Biden rencontre le président Erdoğan en marge du sommet de l'OTAN. WIKIMEDIA COMMONS

utilisant tous les moyens possibles. Et le désordre géopolitique mondial l'a beaucoup aidé en ces temps de crise, il a aiguisé sa capacité à utiliser les événements internationaux comme monnaie d'échange en se servant de la position géopolitique de la Turquie. La position de la Turquie sur l'adhésion de la Suède à l'OTAN était en fait un gilet de sauvetage pour Erdoğan afin qu'il puisse négocier de nouvelles concessions. Il est important de rappeler que la Suède n'a pas hésité à ignorer les droits humains fondamentaux en expulsant certains réfugiés vers la Turquie pour qu'ils y soient emprisonnés.

Alors qu'une crise monétaire naissante s'accumule et que la livre turque perd fortement de sa valeur, on peut dire que le capitalisme turc n'avait pas beaucoup d'autres cartes que de se tourner à nouveau vers l'Occident et de plaire au capital international. Nous ne connaissons pas encore exactement le contenu de l'accord entre la Suède et la Turquie, mais le journaliste américain Seymour Hersh a récemment affirmé que le président américain Biden avait promis un prêt du FMI de 11 à 13 milliards de dollars en échange de l'approbation par la Turquie de l'adhésion de la Suède à l'OTAN.

**Union douanière revisitée entre la Turquie et l'UE**

La candidature de la Turquie à l'adhésion à l'UE est également devenue un sujet au cours de ces discussions, il a été déclaré que « la Suède soutiendra activement les efforts de la Turquie pour mettre à jour l'union douanière Turquie-UE et revitaliser le processus d'adhésion à l'UE, y compris la libéralisation des visas ». La modernisation de l'accord d'union douanière entre l'UE et la Turquie est un sujet de prédilection pour les capitalistes européens et turcs. Alors que les chaînes d'approvisionnement se rapprochent des sièges des entreprises, la Turquie est un choix parfait pour ceux qui recherchent une main-d'œuvre bon marché, non organisée et bien formée.

Il y a environ un an, lors des discussions sur l'adhésion de la Suède à l'OTAN, l'organisation des grands capitalistes turcs, TÜSIAD, avait averti le gouvernement dans une déclaration affirmant que « maintenant les chaînes d'approvisionnement se déplacent vers des pays qui partagent les mêmes "valeurs" et que le gouvernement doit revenir à ses alliances occidentales afin de bénéficier de ces changements dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ». Erdoğan avait alors répondu à cette déclaration par une colère féroce. Il ne voulait apparemment pas montrer ses cartes de négociateur si tôt. Aujourd'hui, les capitalistes turcs et occidentaux sont heureux de ramener leur vieil ami au sein du club, bien entendu au détriment des droits humains.

Metin Feyyaz

# ÉCOLOGIE En Afrique, l'arbre ne cache plus la forêt

L'Afrique, comme d'autres continents, fait face au rétrécissement de sa couverture forestière, fruit de l'extension de l'agriculture d'exportation et de la coupe de bois, le plus souvent illicite.

Les forêts africaines sont menacées sous l'effet de l'accélération de la marchandisation des terres sur le continent. Si, souvent, on se focalise sur la forêt équatoriale de l'Afrique centrale, la forêt sèche située en dessous de la bande sahélo-saharienne et dans une grande partie de l'Afrique australe, connaît une crise encore plus grave.

## Les forêts africaines en danger

Pendant la colonisation, les forêts ont été exploitées sous la forme juridique de concessions. Un système où l'État colonial transférait l'ensemble de ses prérogatives à des entreprises privées. Ces dernières ont installé des cultures d'exportation comme le cacao, le café, le caoutchouc, l'huile de palme, etc., au détriment des forêts. Lors des indépendances des pays africains ce type d'économie agricole a perduré. C'est ainsi que, pendant des décennies, le massif forestier a été décimé. La Côte d'Ivoire est un exemple significatif. De 1900 à 2021, le pays a perdu 80 % de sa surface forestière au profit notamment de l'agriculture d'exportation du cacao. Les forêts en Afrique sont, comme celle d'Amazonie, un formidable piège à carbone. Celle du Congo en stocke 50 milliards de tonnes. Elles participent à la régulation du climat et hébergent de nombreuses espèces de la flore et de la faune. Elles sont aussi, pour près



WIKIMEDIA COMMONS

de 100 millions de personnes, une source directe ou indirecte de subsistance tant pour l'alimentation et la santé que les matériaux de construction.

## Un trafic illicite et lucratif

Chaque année, près de quatre millions d'hectares de forêt disparaissent en Afrique, résultat d'une financiarisation des forêts. Celle-ci se traduit par des politiques d'accaparement des terres au profit des grandes multinationales avec la complicité des dirigeants des pays africains. Le but étant de développer l'agriculture d'exportation ou les exploitations minières. L'autre facteur d'aggravation de la déforestation est le commerce

du bois. Du fait d'une demande très forte du marché asiatique, l'exploitation forestière illégale a explosé. Elle représente une perte de 17 milliards de dollars pour le continent. Par exemple en Ouganda le bois issu de coupe illégale représente 80 % du volume total.

Un tel trafic ne peut se mettre en place sans la complicité de politiciens ou de hauts fonctionnaires. En 2019 c'est le ministre gabonais des Forêts, Guy-Bertrand Mapangou, qui était impliqué dans un trafic de kevazingo, un bois précieux. En Zambie ce sont les proches de l'ancien président Edgar Lungu qui ont été éclaboussés par une affaire similaire.

## La conservation conviviale

Sous la pression internationale, les gouvernements africains concernés ont mis en place des dispositifs juridiques visant à protéger les massifs forestiers. Mais les résultats sont maigres, d'abord par manque de moyens mais aussi à cause de la corruption.

Une telle politique pousse les communautés forestières à s'adonner elles aussi à ce trafic, préférant bénéficier de la manne financière plutôt que d'être de simples spectatrices. La précarité foncière dans lesquelles vivent les communautés ne les encourage pas à une pratique des activités durables dans les forêts. Comme le dénonce un dirigeant communautaire : « Les entreprises arrivent, elles exploitent des parcelles de nos forêts sans nous consulter, et lorsque nous protestons, elles sortent un document officiel indiquant qu'elles sont autorisées à le faire. Nous restons là, impuissants. »<sup>1</sup>

Le meilleur moyen pour protéger les forêts est qu'elles demeurent sous le contrôle des communautés. Cela implique une sécurisation de leurs titres fonciers et le respect de leur mode de vie. Comme l'indique une dirigeante autochtone : « Nous vivons dans la forêt depuis des millénaires et l'avons toujours exploitée de manière durable. » Effectivement, les inventaires pratiques montrent que les ressources sont préservées, fruit de ce que les scientifiques nomment la conservation conviviale. C'est-à-dire une relation harmonieuse entre nature et êtres humains, à mille lieux de la surexploitation et du pillage des ressources forestières qui prévalent actuellement.

## Paul Martial

1 - Cité dans «The role of the Congo's forests, peatlands and people in safeguarding the planet», en ligne sur <https://forestgovernance.chathamhouse.org/>

# ALGÉRIE Kamel Aissat, un combat écologique qui fait peur au pouvoir

Kamel Aissat, professeur de microbiologie à l'université, est sous contrôle judiciaire depuis ce lundi 17 juillet 2023. Son délit — un vrai délit d'opinion — est d'avoir exprimé des réserves scientifiques sur un projet d'extraction du plomb et du zinc dans la région de Béjaïa, une ville du littoral de la Petite Kabylie.

Ce projet a été attribué à une firme australienne chargée d'exploiter un gisement classé 5<sup>e</sup> au monde. Le président Tebboune s'est impliqué directement en pressant l'administration et les investisseurs d'engager la réalisation du projet. Ce qui explique la procédure judiciaire engagée contre le militant socialiste et écologique, Kamel Aissat. Une procédure qui a commencé par une interdiction de sortie du territoire algérien à l'aéroport au moment où notre camarade devait partir pour Paris avec sa conjointe. Empêché de partir, il est reconduit et convoqué par la gendarmerie où il subit le lendemain un interrogatoire essentiellement sur ce projet minier avant d'être déféré au parquet puis chez le juge d'instruction qui réquisitionne son passeport et le met sous contrôle judiciaire. Un harcèlement judiciaire qui traduit la fragilité d'un régime autoritaire sur le qui-vive.



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

## Au fond que reproche-t-on à Kamel Aissat ?

En fait, on lui reproche d'avoir contesté un projet minier écologiquement désastreux sur les territoires de la région de Béjaïa et la vallée de la Soummam. Il a contesté l'expertise de complaisance faite sur le projet en proposant une contre-expertise avec des universitaires et experts compétents qui font ressortir des risques majeurs :

- le risque pour la santé de la population qui pourra subir la toxicité du plomb. La santé de plusieurs générations sera hypothéquée ;
- le risque hydraulique, sachant qu'une nappe d'eau énorme et identifiée sera altérée par la pollution chimique de l'exploitation minière, nappe qui alimente population et agriculture et même les complexes agroalimentaires très consommateurs d'eau ;
- le risque écologique, sachant que la vallée de la Soummam est une zone humide classée Ramsar et donc sujette à une protection réglementée internationalement depuis que l'Algérie l'a signée en 1984. Une zone humide où la biodiversité de la faune et la flore impose une gestion stricte des territoires contre toute atteinte aux équilibres écologiques.

## Mobilisation contre le projet minier

Ces 3 risques majeurs sont au centre d'une lutte engagée depuis plusieurs mois pour bloquer ce projet dangereux. Population et associations de villages situés dans la proximité immédiate se sont mobilisés, ont organisé des rassemblements, activé utilement les réseaux sociaux et réussi une randonnée sur le terrain qui a particulièrement sensibilisé sur les risques de ce projet minier. Le pouvoir a décidé de neutraliser cette dynamique de mobilisation en agissant via l'administration, par les pressions et la répression. Aujourd'hui, il s'attaque à une figure de proue de ce mouvement, Kamel Aissat. Ce dernier n'en est pas à ses premiers ennuis avec le pouvoir, car il est aussi cadre dirigeant du Parti socialiste des travailleurs (PST) et syndicaliste du SESS, syndicat des enseignants universitaires.

Après la formidable mobilisation de la population d'In Salah dans le Sud qui a mis un stop au projet d'exploitation de gaz de schiste, la lutte de la vallée de la Soummam est la deuxième lutte écologique majeure contre un projet mortifère pour la nature et la population.

Notre camarade doit être soutenu face à ces mesures répressives et judiciaires. Kamel Aissat, face au silence des universitaires et des experts complaisants, interpelle notre conscience et nous rappelle que les rentes d'aujourd'hui sont nos cimetières de demain.

Raphi Abder, 18 juillet 2023.

# UKRAINE Une livraison d'armes à sous-munitions qui fait débat

L'annonce par les États-Unis de la livraison immédiate d'armes à sous-munitions à l'Ukraine a déclenché sans surprise l'ire des poutinistes de Russie et d'ailleurs. Elle a également suscité des craintes, voire la consternation, de ceux qui, depuis le début, soutiennent le droit des UkrainienEs à défendre leur territoire et leurs populations par la lutte armée et non armée.

Cette réaction est compréhensible quand on sait le caractère particulièrement létal de ces armes. Létalité pour les unités combattantes mais aussi et surtout pour les populations civiles des zones touchées par leur usage. Leur particularité étant qu'elles sont constituées de bombes ou de roquettes libérant et dispersant des quantités de projectiles explosifs de taille bien plus réduite (les « sous-munitions ») sur un rayon approximativement de 100 mètres.

## Des armes à fragmentation qui font l'objet d'un traité international

Certains de ces projectiles n'explosant pas au sol conservent leur potentiel explosif, ce qui constitue une menace cachée de tous les instants, immédiatement après ce qui a explosé et pour de très longues périodes une fois les conflits armés finis, tant que des déminages minutieux et méthodiques n'ont pas été menés à bien. Raison pour laquelle ces armes, dites aussi à fragmentation, ont fait l'objet d'un traité international, la Convention

sur les armes à sous-munitions adoptée par 108 États en 2008. Les États-Unis, la Russie, la Chine et l'Ukraine ne sont pas signataires de cette convention. De fait, pendant cette guerre d'Ukraine, les deux parties ont déjà eu recours à ces armes, les UkrainienEs sans aucune commune mesure avec les Russes. Elles sont utilisées également, par exemple, par l'Arabie saoudite dans l'actuelle guerre du Yémen et l'ont été dans la guerre en Syrie par la Russie déjà et le régime de Bachar qu'elle soutient.

## Percer la ligne de front russe

À propos de la livraison en ce moment de ces armes à l'Ukraine, il est difficile d'échapper à plusieurs données incontournables de cette guerre que brouillent les positionnements hâtifs et superficiels, trop souvent entendus, du type : « il y a bien d'autres moyens que l'usage de ces armes permettant aux UkrainienEs de vaincre » ! L'actuelle offensive ukrainienne, commencée le 8 juin dernier, a, comme en conviennent en l'absence de chiffres précis tous les observateurs sérieux,

un effrayant coût humain pour les troupes de Kiev, inversement proportionnel aux km<sup>2</sup> récupérés. Et cela à cause du minage exponentiel de la ligne de front opérée par la Russie. Cette situation a obligé l'état-major ukrainien à réorienter sa tactique offensive vers un travail de neutralisation, sur l'arrière-front de l'ennemi, de sa logistique, ce qui nécessite de disposer d'un surplus de munitions conventionnelles. Mais ce travail en profondeur n'a de sens militairement et politiquement que si ledit déminage massif du front est concomitamment mené afin que des percées de fantassins et de moyens mécanisés bonifient les effets du travail mené en profondeur. En l'état, ce déminage massif incontournable pour que l'offensive ukrainienne puisse se relancer et faire implorer l'ensemble du système défensif russe ne peut, selon les UkrainienEs, se faire que par l'usage des armes à sous-munitions dont des spécialistes rappellent que le pouvoir de neutralisation des mines russes est sans commune mesure avec ce qu'elles-mêmes disséminent comme explosifs<sup>1</sup>.

## Jusqu'à où ces armes sont-elles incontournables ?

Par ailleurs, les UkrainienEs, en règle générale et dans les limites qu'impose aux populations une guerre aussi violente, se sont montrés extrêmement soucieux de préserver au maximum la vie de leurs citoyenEs comme d'ailleurs de leurs combattantEs. Ils se sont engagés à prioriser l'usage de ces armes, entre autres, dans les zones à déminer qui sont par définition des zones dépourvues de présence civile.

Cet article ne cherche pas à clore un débat très complexe qui doit se poursuivre parmi les milieux solidaires de l'Ukraine mais voudrait inviter à approfondir, dans un sens comme dans un autre, au-delà de ce qui s'apparente à des impératifs catégoriques déconnectés du réel concret, cette question de la fourniture des armes à sous-munitions à l'Ukraine. L'impératif ultime étant de savoir jusqu'à où assumer l'incontournable nécessité pour les UkrainienEs de repousser l'occupant russe. Ce qui pourrait être résolu parce qu'il revient, sans dommages pour l'exercice de notre pleine solidarité, aux UkrainienEs d'être souverains sur ce sujet comme sur tous les autres. L'autre boussole consisterait à nous solidariser avec le positionnement, à ce jour non exprimé, de la gauche ukrainienne engagée dans la résistance, armée et non armée à l'impérialisme russe.

## Antoine Rabadan

1 - Voir le débat : <https://www.youtube.com/watch?v=-YwP1Dg5YQ>

## UN MILLION D'APPRENTI·E·S BON MARCHÉ À L'ÉCOLE DU PATRON

Depuis la réforme structurelle de 2018, le développement des contrats d'apprentissage dans l'enseignement supérieur a connu une croissance exponentielle. Sur fond de politique d'austérité budgétaire et de sélection à l'entrée, l'apprentissage contribue à façonner les formations universitaires pour qu'elles répondent à la logique de l'employabilité et de la rentabilité de l'entreprise capitaliste.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail permettant à un jeune salarié·e entre 16 et 29 ans d'alterner une formation théorique, pratique ou professionnalisante avec des périodes de travail dans l'organisation employeuse. L'apprenti·e est accompagné par un·e maître d'apprentissage professionnel, généralement un salarié·e de l'entreprise, et par un tuteur ou une tutrice pédagogique. La durée du contrat est de six mois à trois ans et la rémunération, calculée sur la base du smic, varie en fonction de l'âge et de l'année du contrat. L'alternance permet d'acquérir un diplôme d'État (CAP, BAC, CTS, licence, master etc.) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

### L'énième aide aux entreprises

Les aides exceptionnelles à l'apprentissage ont démarré en 2020 dans le cadre du plan de relance. Elles ne sont pas ciblées, et elles ont été renouvelées au cours des années suivantes sans qu'un lien explicite avec les conséquences de la pandémie ait pu être établi. Alors que les établissements universitaires manquent cruellement de moyens, que les heures de maquettes sont constamment réduites, mutualisées et optimisées et que les équipes pédagogiques sont en sursurcharge, Macron finance généreusement les entreprises pour qu'elles puissent signer des contrats d'apprentissage à un prix dérisoire. C'est l'énième subterfuge trouvé par la macronie pour garder sous perfusion le capital : 16 milliards d'euros en 2021 et 20 milliards en 2022, pour une aide qui affaiblit encore plus notre régime de retraites car ces salaires sont exonérés de cotisations sociales.

À la fin de l'année 2022, on compte 970 000 apprenti·e·s en cours de formation, deux fois plus que fin 2018, ce qui correspond à plus d'un tiers des emplois salariés créés au cours de cette période sans que l'on puisse garantir une réelle stabilité pour ces emplois. Reconfigurée en 2023 dans le but d'atteindre le nouvel objectif d'un million d'apprenti·e·s, l'aide exceptionnelle induit une rupture dans la structure des entrées par âge et par niveau de diplôme préparé en faveur des étudiant·e·s du supérieur qui ont été embauchés en très grand nombre et qui représentent désormais les deux tiers des apprenti·e·s, contre seulement un tiers il y a dix ans<sup>1</sup>. Cette politique finance les entreprises et pénalise les étudiant·e·s les moins qualifiés qui sont encore une fois marginalisés et éloignés des possibilités d'accéder à l'emploi. Le succès de l'apprentissage auprès des étudiant·e·s du supérieur s'explique par le fait qu'il comble des lacunes structurelles du système : de plus en plus d'étudiant·e·s sont obligés de travailler



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

Macron finance généreusement les entreprises pour qu'elles puissent signer des contrats d'apprentissage à un prix dérisoire. C'est l'énième subterfuge trouvé par la macronie pour garder sous perfusion le capital : 16 milliards d'euros en 2021 et 20 milliards en 2022

pour payer leurs études ; d'autres font appel à l'alternance pour s'assurer une place à l'université dans un contexte où le droit à l'éducation est menacé.

### Turnover et subordination de l'éducation à la logique du marché

Les contrats d'apprentissage ont fait gonfler les chiffres des nouvelles embauches, tout en encourageant une politique de turnover dans les entreprises qui accueillent les étudiant·e·s en alternance. Il est en effet plus profitable pour l'entreprise de faire de nouveaux contrats bon marché plutôt que d'embaucher un·e salarié·e en CDI. Sur les réseaux sociaux, les témoignages de rupture de contrat sont très fréquents. Le taux atteint 28 %, avec une pointe à 40 % dans l'hôtellerie-restauration, selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Cela a des répercussions négatives pour les étudiant·e·s qui ne bénéficient pas toujours d'un encadrement convenable en entreprise. Bien que cela ne soit pas systématique, il arrive que les apprenti·e·s se retrouvent à combler l'absence d'un·e salarié·e — avec le stress psychologique et les difficultés que cela peut impliquer —, à gérer des missions périphériques ou carrément inadaptées à la formation. La rédaction de rapports d'apprentissage et la relation avec les tuteurs ou les tutrices pédagogiques, très souvent débordés en raison de la multiplication des tâches et des suivis, ne parviennent pas toujours à constituer ni un rempart ni une réelle garantie de la qualité de la formation.

### Les qualités pédagogiques de l'alternance restent à démontrer

D'une façon générale, puisque le rapprochement entre l'université et l'entreprise constitue presque

toujours un rapprochement de la première vers la seconde, et non l'inverse, les réelles qualités pédagogiques de l'alternance restent à démontrer.

L'alternance est certes une façon de transmettre un métier mais aussi d'apprendre un ensemble d'attitudes et de « savoir être » constitutifs d'une culture et d'un esprit d'entreprise fondé sur la hiérarchie, l'obéissance et la productivité. Les formations universitaires deviennent de plus en plus dépendantes de l'apprentissage pour financer le matériel et l'ensemble des activités pédagogiques et d'encadrement. Cela se traduit par une perte de sens due au basculement du travail pédagogique qui, d'une préoccupation éducative, liée à la croissance intellectuelle et à l'émancipation des étudiant·e·s, se transforme en une gestion de type budgétaire avec la nécessité de développer de véritables stratégies pour fidéliser les entreprises, les encourager à verser la taxe d'apprentissage et adapter les maquettes en fonction de leurs besoins. À terme, le risque est une subordination de plus en plus marquée des formations aux logiques du marché, tant du point de vue des contenus que des approches et des méthodes de l'enseignement. L'université que veulent imposer les gouvernements qui se succèdent depuis 2007 et l'instauration de la LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités) est une université instrumentalisée à des fins économiques et politiques. Il est indispensable de continuer à lutter et à s'organiser pour défendre la construction d'un savoir autonome, critique et émancipateur.

### Hélène Marra

1 - Bruno Coquet, « Apprentissage : un bilan des années folles », *Policy Briefs* n°117, 14 juin 2023. Observatoire français des conjonctures économiques (OGCE), Centre de recherche en économie de Sciences-Po.



## ENSEIGNEMENT DU MARASME À LA

## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE TIENT QUE SUR LA PRÉCARITÉ DE SES PERSONNELS

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR) est certainement celui qui, au sein de la fonction publique, recourt le plus massivement à l'emploi contractuel et aux statuts plus ou moins précaires.

Côté enseignement, le nombre de collègues aux statuts et conditions de travail précaires s'élève à près de 140 000. Elles et ils assurent près du quart des heures d'enseignement. Surreprésentés dans les formations de premier cycle (licence), ces collègues le sont aussi dans les universités les moins dotées et en sciences humaines et sociales ainsi qu'en STAPS. Alors que l'emploi statutaire chutait de 2,4 % entre 2014 et 2021, le nombre d'agent·e·s contractuels augmentait lui de 13,4 % sur la même période. Au statut précaire (CDD, « CDI de mission », enseignant·e·s vacataires...) s'ajoute une rémunération qui s'avère en réalité aujourd'hui inférieure au smic horaire. Depuis 2019, les vacataires sont rémunérés 41,41 euros brut par heure de travaux dirigés (TD). Cette heure de cours, le ministère lui-même l'estime équivalente à 4,2 heures de travail effectif (préparation, correction...) ce qui revient donc payer l'heure 9,85 euros

brut quand le SMIC s'élève lui à 10,15 euros. Et puisque rien ne leur est épargné, ces vacances ne sont, sauf cas exceptionnels, pas versées mensuellement, alors que la LPR (loi de programmation de la recherche) et le code de l'éducation l'imposent depuis des années maintenant. Attendre six mois pour percevoir la rémunération d'heures payées sous le smic, voilà la terrible réalité pour des dizaines de milliers de précaires de l'ESR.

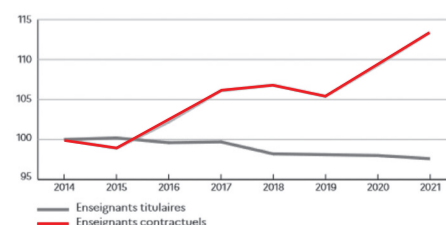
Cette place centrale de la précarité dans l'ESR est marquée selon le syndicat Snesup-FSU par le « jour du dépassement universitaire ». Chaque année, à partir de la mi-janvier, les heures officielles dispensées par les enseignant·e·s titulaires sont toutes effectuées, le reste de l'année devant donc se tenir sur les seules vacances mais aussi les heures complémentaires des enseignant·e·s titulaires.

### Prolétarianisation du travail intellectuel

Un nombre de postes de titulaires insuffisant, une mise en

compétition des laboratoires et équipes de recherche, la recherche permanente de financement... tout cela produit inévitablement une telle quantité de travail gratuit dans l'ESR qu'il en devient structurel. Surveillance d'examens et corrections de cours que l'on a pas donné, contrat à temps partiel sur des missions pérennes, production d'articles pour obtenir des post-doc : dans l'ESR, il faut savoir durer, et donc savoir accepter une prolétarianisation de ses conditions de travail. Une prolétarianisation qui ne signifie pas forcément un bas niveau de vie mais une aliénation croissante, une perte d'accès aux moyens et au contrôle de ses conditions de travail, à la subordination croissante, à l'imposition des tâches les moins « reconnues » (travail de terrain, bibliographie, constitution des bases de données...). Ce « fordisme » universitaire, qui tient sur une armée de réserve de « jeunes » chercheur·e·s aux contrats précaires, s'accompagne mécaniquement d'une dégradation des conditions de travail, donc de la santé et de la sécurité des personnels. Les exigences de rentabilité dans les labos, de polyvalence pour pallier les manques de personnels, l'isolement... engendrent une multiplication de burn out, une souffrance au travail qui explose, des avis d'inaptitude qui pleuvent, des violences sexistes et sexuelles au travail, des suicides. Tout cela dans un contexte de médecine du travail inexistant dans l'ESR. Face à cela, les établissements

Figure 2 - Évolution des effectifs des personnels enseignants selon le statut d'emploi de 2014 à 2021



L'année de référence est fixée à la rentrée universitaire 2014 (base 100) pour mesurer l'évolution des effectifs des personnels. Champ : Ensemble des personnels enseignants en fonction dans l'enseignement supérieur (hors élèves des Ecoles normales supérieures). Source : CESP2 (2014), RH SUPINFO (à partir de 2016), enquêtes annuelles sur les enseignants contractuels de DGRH A1-1, DGRH A2-3.

**Précarité des enseignantEs et des personnels, cursus de plus en plus adaptés aux desiderata du patronat, étudiantEs étrangers victimes d'un système corrompu et maltraitant... l'université en France, tranquillement dépecée depuis plus de dix ans, serait-elle une machine à broyer? Il est urgent de mettre fin à la saignée de l'enseignement supérieur public. Chiffres et arguments.**

# IT SUPÉRIEUR, A DÉCOMPOSITION



Cortège du personnel précaire des universités contre la réforme des retraites et la loi LPR à Paris le 5 mars 2020. PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

**Attendre six mois pour percevoir la rémunération d'heures payées sous le smic, voilà la terrible réalité pour des dizaines de milliers de précaires de l'ESR**

net par le confinement). Si ces collectifs ont pour la plupart été mis en sommeil depuis, les liens tissés, les contacts pris, les nombreuses publications et réseaux sociaux développés ont permis de maintenir un partage des expériences, une mise en commun, ainsi qu'une certaine reconnaissance puisque des collectifs de précaires sont désormais membres de l'intersyndicale de l'ESR.

Au second semestre de cette année universitaire, le collectif Vacataires.org, soutenu par plusieurs collectifs (Ancmsp, Mobilisations.org, RogueESR, Université Ouverte, CJC...), des organisations syndicales (SUD, CGT) mais aussi des éluEs (FI), a lancé une campagne appelant les vacataires, mais aussi les enseignantEs titulaires en solidarité, à effectuer une rétentation des notes afin de faire pression sur le ministère et les établissements en vue d'une augmentation et de la mensualisation de leur rémunération. Sur plusieurs établissements, principalement en région parisienne, ce sont des milliers de notes qui n'ont pas été remontées aux scolarités.

Cette campagne, il faut l'avouer, n'a pas pu s'étendre et se coordonner suffisamment pour permettre un rapport de forces suffisant face au ministère mais aussi face aux établissements qui ont pu recourir à des formes de chantage ou de contournement réglementaires pour briser cette campagne. D'un autre côté, la solidarité des enseignantEs titulaires, voire d'organisations syndicales, est restée trop timide. Il y a pourtant un enjeu central et commun à construire des formes de mobilisation communes à tous les personnels de l'ESR. Comment accepter aujourd'hui que deux tiers de l'année soient assurés par des personnels non titulaires? Comment, du côté des enseignantEs chercheurEs, effectuer son travail de recherche convenablement en étant sous la pression constante de devoir effectuer des heures supplémentaires pour assurer les cours? Comment, en tant qu'étudiantE, continuer d'accepter de voir des vacataires sur les estrades des amphis partager des conditions d'existence tout aussi précaires que les siennes? **Kevin (Rennes)**

## ÉTUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S HORS UE: ENTRE NOYADE CONSULAIRE ET MANNE ÉCONOMIQUE

Chaque année, nombre d'étudiantEs étrangers hors UE candidatent pour poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur (ESR) français. Sur son site, Campus France (l'agence chargée, depuis 2010, de promouvoir l'ESR à l'étranger), se flatte d'une attractivité non démentie de la France avec 365 000 étudiantEs étrangers en 2022, soit une augmentation de 18% en cinq ans.

**C**e triomphalisme convenu ne dit rien cependant de réalités d'une tout autre nature. D'abord le fait qu'au regard de la progression des mobilités étudiantes à l'échelle mondiale — 6 millions d'étudiantEs en 2022 (en croissance de 35% en cinq ans), la France est à la traîne de la dynamique générale, au point d'être passée du 3<sup>e</sup> (et 1<sup>er</sup> rang des pays non anglophones) au 7<sup>e</sup> rang des pays d'accueil des étudiantEs étrangers entre 2014 et 2022.

Ensuite, il y a la brutalité administrative croissante à laquelle sont soumis ces étudiantEs non issues de l'UE dans le monde lointain des services consulaires où les démarches pour l'obtention d'un visa étudiant se font à un prix personnel, tant financier que psychologique, exorbitant.

### Appauvrissement des services diplomatiques, politique de fermeture des frontières

En amont des multiples dispositions anti-immigréEs adoptées à l'Assemblée nationale, trois facteurs au moins convergent pour convertir ce simple droit de se déplacer pour étudier en prise de risque et grave mise en danger de soi.

On pense d'abord, au niveau le plus général, aux effets induits par l'appauvrissement des services diplomatiques dont les personnels et les ressources ont subi les mêmes agressions que l'ensemble de services publics au cours de la période récente. L'avis sur le projet de loi de finances pour 2023, présenté au nom de la commission des Affaires étrangères (octobre 2022), est on ne peut plus clair et explicite sur ce sujet.

Ensuite, et plus conjoncturellement, il y a eu les sanctions prises en septembre 2021 contre les trois pays du Maghreb pour leur refus de rapatrier leurs ressortissantEs en situation irrégulière: baisse de l'attribution des visas « drastique » et « inédite », selon les termes du porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal (voir l'appel de septembre 2022 signé par près de 120 organisations — dont le NPA — des deux rives de la Méditerranée.)

Enfin, la mesure qui cible le Maghreb ne fait qu'accentuer la tendance en cours depuis la fin des années 2000. En 2007, la France a fait le choix d'externaliser le traitement des demandes de visas dans ses consulats. Dans son rapport d'information de juin 2007 sur le service des visas, le sénateur Adrien Gouteyron jugeait alors l'externalisation « souhaitable et nécessaire », vraie « source d'une amélioration de service » pour les demandeurEs de visas.

### Une privatisation des visas juteuse

Outre ces bienfaits promis, le sénateur ouvrait une perspective



PHOTO THÈQUE ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

**Les étudiantEs algériens, marocains, tunisiens, sénégalais ont eu droit en résumé à: opacité, arbitraire, intrusion, humiliation, négligence, incompétence, rapacité et extorsion assumées, corruption**

supplémentaire au plus strict parasitisme capitaliste: « Pour un consulat, le traitement d'un dossier de visa est une dépense. Pour une société privée, une demande de visa est une recette. Plus précisément, la constitution du dossier de demande de visa peut être à l'origine de recettes multiples »: frais de prise de rendez-vous, de constitution de dossier... Aubaine sans limite.

Deux sous-traitants sont rapidement devenus des protagonistes majeurs à l'échelle globale sur ce nouveau marché: TLScontact, basé au Luxembourg et maintenant présent dans 90 pays, et VFS Global, créé en 2001.

Résultats: en guise d'« amélioration », les étudiantEs algériens, marocains, tunisiens, sénégalais, entre autres, ont eu droit à ce qu'il faut se contenter de résumer de la manière suivante: opacité, arbitraire, intrusion, humiliation, négligence, incompétence, rapacité et extorsion assumées, corruption.

En outre, et comme s'en préoccupe le rapport Hermelin d'avril 2023<sup>1</sup>, cette pénurie organisée n'a pas tardé à devenir l'occasion de nombre de trafics pour l'obtention de créneaux de rendez-vous, pré-réservés pour être revendus à bon prix.

Ce vandalisme et ce pillage officiels, documentés de toutes parts éveillent désormais la déploratoire et l'inquiétude de parlementaires qui y reconnaissent en outre une source du « sentiment anti-français »<sup>2</sup> dans les pays du Maghreb et d'Afrique notamment. L'État est peu pressé de corriger les choses cependant, car les recettes ne se font pas au seul bénéfice des prestataires: pour l'État, les recettes tirées de l'activité visas (étudiants) sont passées de 210,4 millions d'euros en 2017 à plus de 222 millions en 2021, rapporte Michael Pauron<sup>3</sup>. Et en l'absence de toute possibilité de

remboursement en cas de refus (même une fois payés le billet d'avion et l'inscription dans la formation où l'on a déjà été acceptéE), plus de demandes égalent plus de recettes: « Bienvenue en France »! (L'État britannique a quant lui ramassé de cette manière un pactole d'1,6 milliard en 2014 et 2019.) Le partenariat entre État et entreprises sous-traitantes complétement avec profit les partenariats interétatiques en matière de répression hors du territoire national lui-même. Mais, outre les dividendes de l'escroquerie systémique de l'externalisation, il faut signaler l'excédent budgétaire net tirés des étudiantEs étrangers — 1,35 milliard net, selon l'enquête de Campus France en 2022 — qui sont parvenuEs à rejoindre une formation en France (dont les frais d'inscription, pour elles et eux, ont explosés depuis 2018 dans nombre d'universités à la suite du lancement du programme « Bienvenue en France »).

Gain pour les étudiantEs arrivés en France? Bien trop souvent, à la suite d'un visa remis avec des semaines d'un retard anxiogène; un premier semestre tronqué, débuté en octobre ou novembre, des difficultés accrues pour régler les nombreuses formalités d'installation et se familiariser avec un milieu universitaire entièrement nouveau, et au bout du compte, une mise en échec au moins temporaire, difficilement évitable.

**Thierry Labica**

1 – Rapport Hermelin « Propositions pour une amélioration de la délivrance des Visas », avril 2023.

2 – Hermelin, p. 18 et Avis, n° 273, « Action extérieure de l'État: action de la France en Europe et dans le monde, français à l'étranger et affaires consulaires », V. Seittinger, député, p. 85-86.

3 – Michael Pauron, « Visa pour la France, le business des frontières fermées », *Afrique XXI; Les ambassades de la Françafrique: L'héritage colonial de la diplomatie française*, Lux, 2022.

## VILLE APAISÉE 1 À Angoulême, le maire prend un arrêté anti-pauvres

Le maire d'Angoulême Xavier Bonnefont (DVD) n'en est pas à sa première tentative pour faire disparaître les « marginaux », « zonards », « voyageurs » et « jeunes » des yeux des passantEs. Après les bancs grillagés en 2014, l'arrêté qui vient de d'être pris interdit l'occupation abusive de l'espace public. Les définitions proposées par l'arrêté sont volontairement larges et floues.

Ledit arrêté cible les personnes assises, debout ou allongées ainsi que les « individus regroupés de manière immobile ou peu mobile, n'étant pas en transit et générant des nuisances ». En somme, toute personne étant plusieurs minutes dans un même lieu peut se voir verbalisée.

### Une centre-ville non accessible à toutEs

Il paraît évident que cet arrêté ne cible que les personnes racisées, minorisées, pauvres et en difficulté qui ont besoin de ces lieux publics accessibles pour se sociabiliser. Faire disparaître ces personnes de ces lieux c'est aussi rendre les maraudes plus difficiles pour les associations d'aides aux plus démunis. Mais c'est surtout une politique anti-pauvres supplémentaire. Rappelons aussi que la ville d'Angoulême n'est pas un modèle d'accessibilité. Elle est difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite : rues pavées, petits trottoirs, trop rares arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite pour contrebalancer les dénivelés. Ces personnes qui ne peuvent rester longtemps en station debout vont aussi se voir pénalisées par cet arrêté. Plutôt que de créer des conditions favorables à toutEs, Xavier Bonnefont décide d'invisibiliser celles et ceux qu'il considère comme des problèmes en les éloignant du centre d'Angoulême.

Avec l'inflation qui précarise la population et touche encore plus durement les plus pauvres, la réforme des retraites, la loi anti-squat : le contexte est particulièrement difficile pour les pauvres et les précaires. L'arrêté de Xavier Bonnefont s'inscrit dans une politique indécrite de criminalisation de la pauvreté.

### Rendre l'espace public aux habitantEs

Le NPA a dénoncé une nouvelle fois la politique de la ville dans un communiqué et demandé que cet arrêté soit jeté à la poubelle. Nos propositions pour améliorer la vie des plus pauvres et de tous les habitantEs en cette période estivale sont bien différentes : la réquisition des logements vacants, et la mise en place d'auberges de jeunesse, et de logements d'urgence notamment pour les victimes de violences conjugales ou intra-familiales ; la suppression de la vidéosurveillance ; la suppression des plans de mobilier urbain anti-SDF. Mais aussi : la restauration collective gratuite, avec du bio et du local ; la création d'un restaurant public municipal offrant un repas gratuit par jour ; la mise en place de fontaines à eau potable ; la mise en place de plus de toilettes publiques ; l'ouverture de douches municipales ; l'augmentation du nombre de bancs et tables publics ; la plantation d'arbres afin de garantir des espaces à l'ombre ; la mise en place de la gratuité des bus afin de limiter le nombre de voitures dans le centre-ville ; et enfin, la dissolution de la police municipale pour déplacer ce budget vers des services publics utiles à la population.

Nous avons interpellé le maire, Xavier Bonnefont, pour lui demander de retirer cet arrêté dégoûtant ! Il serait temps de faire preuve d'un peu d'humanité ! Le NPA restera pas les bras croisés face à un tel dénigrement.

CorrespondantEs



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / FRANCK HOULGATTE

## OPPRESSIONS Un plan gouvernemental contre les LGBTIphobies complètement vide

On ne s'attendait à rien et on est quand même déçuEs. Telle est notre réaction en découvrant le « Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti LGBT+ (2023-2026) » présenté par la ministre Isabelle Lonvis-Rome, le 10 juillet 2023.

Formis une mise à jour de formulaires administratifs pour inclure les couples homoparentaux, le gros des actions consiste en de la formation des personnels de différents secteurs et corps de métiers (police, santé, culture, etc.) aux LGBTIphobies. Il s'agira de leur apprendre pourquoi discriminer « c'est mal », et pourquoi inclure les personnes LGBTI « c'est bien ».

### Un plan en retrait par rapport au précédent

Le Plan 2023-2026 qui succède au Plan 2020-2023<sup>1</sup> est bien en retrait par rapport à ce dernier, qui n'allait pas assez loin lui non plus. Ainsi, nous passons de 42 actions couvrant les différents champs des questions LGBTI à seulement 16. Dans le domaine de la santé, le précédent plan voulait s'engager pour permettre des prises en charge gynécologiques respectueuses des lesbiennes et des bies, une « prise en charge respectueuse des droits des personnes trans dans leurs parcours de transition », des actions contre la sérophobie aussi bien à l'hôpital qu'à destination des banques et assurances... Dans le plan 2023-2026, il est annoncé simplement une intégration d'un « module de



Gay Pride radicale à Strasbourg le 10 juin 2023. PHOTO THÉÂTRE ROUGE

formation aux enjeux d'inclusion des personnes LGBT+ et de lutte contre la haine anti-LGBT+ aux parcours d'études de santé ».

### Personnes trans, grandes absentes du plan

Là où le plan Moreno de 2020 avançait un certain nombre de préconisations au sujet des personnes trans, celles-ci sont les grandes absentes du plan de 2023.

Or, les personnes trans sont aujourd'hui les premières cibles de la contre-offensive réactionnaire. Les attaques transphobes ont augmenté de 27 % en un an selon le rapport 2023 de SOS Homophobie<sup>2</sup>. Il ne se passe pas un mois sans qu'une

tribune transphobe paraisse dans la presse. Les structures qui accompagnent les personnes trans comme le Planning familial sont elles aussi prises pour cible.

Et les activistes anti-trans sont accueillis à bras ouvert au Sénat par Les Républicains dans le cadre de leur groupe de travail sur la « transidentité des mineurs »<sup>3</sup> ou à l'Assemblée nationale par Renaissance<sup>4</sup>. L'oubli des personnes trans est peut-être bien volontaire au final. Il s'agirait alors de donner des gages à LR (avec qui Macron prévoit de gouverner à partir de la rentrée) et aux réactionnaires...

### Rien sur les personnes intersexes

Dans ce plan, il n'y a rien non plus concernant les personnes intersexes qui continuent à être mutilées à leur naissance, ni sur

les exiléEs LGBTI. Le ministère prétend avoir co-construit son plan avec les associations ; ces dernières dénoncent à juste titre une « mascarade »<sup>5</sup>, avec un arbitrage final qui a écarté l'essentiel de leurs revendications.

Quoi qu'il en soit, ce pseudo-plan illustre que nous n'avons rien à attendre de ce gouvernement. Il n'y a rien pour répondre aux attaques actuelles, illustrées par l'attentat contre le Centre LGBTI de Tours dont le caractère homophobe n'a pas été retenu par le Parquet !<sup>6</sup> Les droits que nous préserverons et ceux que nous gagnerons, nous ne les arracherons que par la lutte. Plus que jamais, il y a urgence de (re)construire un mouvement LGBTI de masse, inclusif, démocratique, radical, qui tisse des liens avec les mouvements féministes, syndicats, associations, collectifs, partis, etc., pour dégager Macron, bloquer l'extrême droite et en finir avec ce système d'exploitation et d'oppression.

### Sally Brina

1 – Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti LGBT+ (2020-2023), présenté alors par Élisabeth Moreno  
2 – [https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports\\_annuels/Rapport\\_LGBTIphobies\\_2023\\_dossier\\_presse.pdf](https://ressource.sos-homophobie.org/Rapports_annuels/Rapport_LGBTIphobies_2023_dossier_presse.pdf)  
3 – L'Observatoire de la Petite Sirène, groupuscule anti-trans animé par les psychologues C. Eliacheff et C. Masson, participe à l'animation du groupe de travail de LR et est présent à chaque audition <https://tinyurl.com/mrp6k2z3>  
4 – [https://www.terrafemina.com/article/transphobie-deux-deputees-rennaissance-rencontrent-des-militantes-anti-trans\\_a365674/1](https://www.terrafemina.com/article/transphobie-deux-deputees-rennaissance-rencontrent-des-militantes-anti-trans_a365674/1)  
5 – <https://www.mediapart.fr/journal/france/110723/lgbtphobies-les-associations-s-indignent-de-la-mascarade-gouvernementale>  
6 – Idem

## VILLE APAISÉE 2 Les bus ne s'arrêtent plus dans le centre-ville de Saint-Denis

Le maire de Saint-Denis, Mathieu Hanotin (PS) vient de supprimer six arrêts de bus dans le centre-ville. Sa politique pour « une ville apaisée, solidaire, écologique et résiliente » va jusqu'à supprimer des transports en commun dans Saint-Denis.

Cette même politique l'a conduit il y a quelques mois à faire déménager le marché vers une place plus excentrée. Les lignes de bus contournent aujourd'hui le centre-ville mais aucune alternative comme des navettes électriques n'a été proposée. Les personnes venant des quartiers n'ont plus qu'à marcher si elles souhaitent venir en centre-ville, et qu'importe qu'elles soient à mobilité réduite, âgées, avec poussette ou caddies pour les courses. Rien ne doit troubler la tranquillité du maire, surtout pas des bus bruyants circulant sous les fenêtres de la mairie. Une bien étrange conception pour celui qui est président du territoire de Plaine Commune « pour remettre de la proximité avec les habitantEs dans l'action quotidienne de la collectivité » !

### Nouvel acte de dégradation des services publics

Pourtant cette tranquillité a de nombreuses fois été troublée

ces dernières semaines par des habitantEs, collectifs locaux et militantEs qui dénoncent cette précarisation des habitantEs des quartiers et qui demandent le rétablissement des arrêts de bus. Cette chasse au transport en commun est un nouvel aspect de la politique municipale de dégradation du service public et du traitement inégalitaire des habitantEs de Saint-Denis.

### Plus de moyens pour la police municipale

Les choix budgétaires de la municipalité montrent cette inégalité. Des économies sont faites par le maire Mathieu Hanotin, notamment sur l'éducation car de nombreux parents d'élèves se plaignent du manque de moyens humains et matériels dans les écoles de la ville. En parallèle, le maire fait fermer des ludothèques dans les quartiers, et en tant que président de Plaine Commune il fait fermer les Maisons de l'Emploi qui aident les bénéficiaires du RSA

dans leur projet professionnel. Dans le même temps il trouve le budget pour renforcer et armer sa police municipale. C'est une étrange notion de « l'apaisement ». Suite à ce triste constat on comprend que « Notre » dans « Notre

Saint-Denis », nom de la liste municipale de Mathieu Hanotin, n'inclut pas les classes populaires qui ont le plus besoin des transports en commun et plus généralement des services publics.

Correspondant



WIKIMEDIA COMMONS



## SYNDICATS De l'intérêt ou non du dialogue social

«L'acceptation d'une logique de dialogue social et civil, de partenariat et de gouvernance, réduit le salariat à un groupe d'individus ayant en commun une forme juridique d'emploi. Le dialogue et le partenariat sont porteurs d'une idéologie consensualiste incompatible avec la reconnaissance d'intérêt de classe du salariat». Jean-Pascal Higelé, «Les Formes de la délibération interprofessionnelle. Le sens du dialogue», Sociétés contemporaines, 2012, n° 86.

La nomination le 13 juillet de Maryline Poulain, ancienne responsable confédérale CGT sur l'immigration, comme préfète pour l'égalité des chances auprès de la préfète du Bas-Rhin illustre une nouvelle fois les dangers de l'immersion dans les relations avec le pouvoir politique et/ou le patronat. Certes, ce n'est pas la première fois qu'une telle dérive est pointée en France. En mars 2001, Lydia Brovelli, secrétaire confédérale de la CGT de 1982 à 2001, était nommée conseillère sociale à l'ambassade de France au Sénégal. Jacques Chérèque (père de François...), secrétaire général de la fédération générale de la Métallurgie CFDT en 1971, secrétaire général adjoint de la CFDT en 1979, est nommé en 1984 par Fabius et Mitterrand préfet délégué pour le redéploiement industriel en Lorraine. Pour ces deux derniers, les nominations sous des gouvernements de «gauche» viennent compléter les nombreux «transferts» de responsables syndicaux, essentiellement CFDT, en experts du pouvoir, sous ces mêmes gouvernements.

### Du dialogue social

Si les prémices du dialogue social sont issues des accords de Matignon de 1936, c'est avec les accords post-Seconde Guerre mondiale que sont mises en place les décisives structures organisant les «concertations» entre «partenaires sociaux».



Le carré de tête intersyndical avec François Hommeril (CFE CGC), Benoît Teste (FSU), Marylise Léon (CFDT), Laurent Berger (CFDT), Sophie Binet (CGT), Valérie Lesage (URIF CGT) le 13 avril 2023 à Paris.

«Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises», selon l'alinéa 8 du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

La multiplication des domaines et des moyens affectés au dialogue social va largement transformer les organisations syndicales et leur environnement et développer leur dépendance à l'État, voire à certaines structures patronales. Multiplication des «négociateurs» dans les diverses instances, des permanents, développement de structures d'expertises (juridiques, économiques, santé-sécurité au travail...). Les propensions à signer de l'ensemble des organisations sont très

stables avec les délégués CFDT qui signent le plus fréquemment des accords ou avenants (94% des accords signés dans les entités où ils sont présents), suivi par la CFE-CGC, la CFTC et FO qui signent autour de neuf accords ou avenants sur dix. La CGT est un peu en dessous avec 84% de signatures.

### Et de son actualité

Dans le temps de la mobilisation contre la réforme des retraites cette année, une partie de l'intersyndicale a participé, en parallèle, à des négociations d'accords importants. CGT, CFDT, CFE-CGC, FO et CFTC ont signé l'accord national interprofessionnel (ANI) sur la branche accidents du travail-maladies professionnelles finalisé le 16 mai. Cet accord national

interprofessionnel vient s'ajouter à deux textes finalisés à quelques semaines d'intervalle. L'un, le 10 février, concerne le «partage de la valeur» et promeut des mécanismes (intéressement, participation, etc.) qui visent à étoffer la rémunération des salariés. Il a été entériné par l'ensemble du patronat avec le seul refus de la CGT. L'autre «deal», du 11 avril, entend encourager les bonnes et pratiques en matière de transition écologique validé par les organisations patronales et les seules CFDT et CFTC.

### Tournons la page de l'affrontement sur les retraites ?

Une logique dans laquelle s'inscrit la dernière rencontre entre les directions syndicales et la Première ministre. La CGT a ressenti un «frémissement d'autonomie» d'Élisabeth Borne «face au patronat». Une «réunion utile» pour la CFDT, une journée «normale dans le cadre de la négociation collective» pour FO et qui «va dans le sens de renouer les fils du dialogue social» pour la CFTC qui vise à «remettre en responsabilité les partenaires sociaux» pour la CGC, qui «répond tout à fait aux attentes, à la philosophie et aux propositions qu'a faites le Medef depuis plusieurs mois» pour le Medef. Et certainement pas aux intérêts des travailleurs, chômeurs.

Robert Pelletier

## CONGÉS PAYÉS

# La misère n'est pas plus belle au soleil

Les congés payés, le droit au loisir et à l'oisiveté sont une des plus vieilles et des plus importantes revendications du mouvement ouvrier. Gagné de haute lutte, le droit aux vacances est aussi un petit peu de temps que les travailleuses et les travailleurs reprennent sur leur aliénation quotidienne.

Dès juin 1936, les vacances sont liées non seulement à l'arrêt du travail mais aussi à la possibilité de «partir» de chez soi pour aller passer ce temps libre au soleil, à la mer, la montagne, la campagne. Bref, rompre avec son quotidien. Mais les vacances sont pourtant encore le moment et le lieu des inégalités sociales les plus fortes et les plus symboliques.

### D'autres horizons ?

Certes, dans la majorité des métiers et des statuts elles restent un droit et une obligation légale qui les rendent accessibles à la plupart. Cependant, elles ne sont pas nécessairement synonymes de départ pour une autre destination, proche ou lointaine, qui permet de changer de lieu, de quotidien et de découvrir d'autres horizons.



PHOTOTHÈQUE ROUGE / FRANCK HOULGATTE

Cette année, plus encore que la précédente, une majorité des classes populaires ne partiront pas. L'Observatoire des inégalités pointe ainsi dans sa récente étude un taux de départ en vacances de 54% selon les données de janvier 2022. Mais cette moyenne, en baisse ces vingt dernières années, et en particulier depuis le début de la crise covid, cache des inégalités encore plus fortes selon les catégories sociales. Tandis que 72% des revenus supérieurs à 2755 euros partent en vacances, ce sont seulement 37% des personnes gagnant moins de 1285 euros qui peuvent partir.

### 50% des personnes qui renoncent à partir en vacances le font pour raisons financières

Sans surprise, partir en vacances, surtout en famille, coûte cher, et la moitié des personnes qui y renoncent, déclare le faire pour des raisons financières. Mais la pauvreté n'est pas la seule raison : pour partir il faut déjà avoir des vacances ou pouvoir les prendre sans risquer de perdre son emploi. Les emplois les plus précaires n'ont bien souvent que peu ou pas de droit aux vacances et sont beaucoup plus sensibles aux pressions patronales. Il en va de même d'une large partie des travailleurs «indépendants» ubérisés et qui ne peuvent se permettre une perte de revenus par l'arrêt de leur travail.

Une large partie des jeunes scolarisés sont également contraints financièrement de travailler sur le temps des vacances scolaires, et sont tributaires de leur famille. La charge de la famille et notamment la responsabilité d'un ou de proches en perte d'autonomie pèse évidemment aussi. La question de l'autonomie et du validisme est d'ailleurs au centre de ces inégalités : 16% des personnes expliquent en effet que la maladie et les handicaps les empêchent de partir.

Si les médias se répandent en reportages lénifiants sur «les vacances des Français», il ne faut pas oublier que la crise et les injustices de ce système continuent de se creuser, en particulier sur ces questions. Les vacances ne sont pas un luxe, mais bien un droit nécessaire pour toutes et tous.

Manon Boltansky

## SANTÉ Le tribunal enterre le projet d'hôpital (pas si) Grand Paris Nord...

La décision du tribunal administratif d'annuler la déclaration d'utilité publique du futur hôpital Grand Paris Nord à Saint-Ouen (93), qui fusionnait les hôpitaux Beaujon (Clichy) et Bichat (Paris 18<sup>e</sup>) et supprimait au passage plusieurs centaines de lits, est une victoire à mettre à l'actif de nos luttes.

Depuis son élection, Macron a fermé 21900 lits d'hôpitaux, selon les chiffres très officiels de la DRES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) : 4300 en 2017, 4200 en 2018, 3400 en 2019, 5700 en 2020, 4300 en 2021, selon les derniers chiffres disponibles. La crise covid ne leur a donc rien appris. Malgré les belles déclarations d'Olivier Véran lors du Ségur de la santé de juillet 2020, disant «en avoir fini avec le dogme de la fermeture de lits», la baisse s'est poursuivie en 2020 et 2021, avec 10000 lits fermés. Entre 2003 et 2021, ce sont en tout 85000 lits hospitaliers qui ont été fermés !

### Fermetures de lits et grand centre hospitalier

Le gouvernement et l'AP-HP voulaient remplacer les hôpitaux Bichat (Paris 18<sup>e</sup>) et Beaujon (Clichy, 92) par le nouvel hôpital Grand Paris Nord à Saint-Ouen. Et profiter du transfert pour supprimer encore des centaines de lits. Alors la décision du tribunal administratif, le 10 juillet, d'annuler sur le fond la déclaration d'utilité publique de cet hôpital estimé à 1,3 milliard d'euros, qui devait devenir en 2028



L'hôpital Nicolas-Beaujon a été transféré à Clichy (92) en 1935. GGALDRAT / WIKIMEDIA COMMONS

le plus grand centre hospitalo-universitaire de France, est une belle victoire contre la gestion comptable et austéritaire de la santé, qui met en danger la santé des populations. Saisi par Sud Santé, Olivier Milleron du collectif Inter-hôpitaux, des militants du collectif de défense des hôpitaux Bichat/Beaujon, des usagers et des riverains, «le tribunal a relevé que l'opération conduisait à diminuer, à périmètre constant, le nombre de lits d'hospitalisation de 1131 à 941, le nombre de places en ambulatoire de 207 à 173 et le nombre de naissances pouvant être

accueillies de 3238 à 2000». Et l'on pourrait rajouter pour l'accueil aux urgences, une baisse programmée de 120 000 à 110 000 patientes par an ! Le tribunal va jusqu'à parler d'une «atteinte au droit fondamental à la protection de la santé».

### Des hôpitaux proches de la Seine-Saint-Denis

Ces baisses de lits sont d'autant plus scandaleuses que la Seine-Saint-Denis toute proche est le premier désert médical de France, que la mortalité périnatale y est la plus élevée. Sans oublier que

si les projets gouvernementaux prévoyaient de baisser le nombre d'accouchements réalisés de 3238 à 2000 dans le nouvel hôpital public, trois maternités privées sont en même temps menacées de fermetures dans le département. Un pur scandale pour la santé des femmes et des nourrissons !

Le département, avec 5,4 décès avant un an pour 1000 naissances, affiche le plus haut taux de mortalité infantile de France métropolitaine, presque le double de celui de la Haute-Saône, de l'Indre, du Morbihan ou des Hauts-de-Seine qui présentent moins de 3 décès pour 1000 naissances. Seuls les départements d'outre-mer dépassent ces tristes chiffres, avec une mortalité périnatale qui oscille entre 6,7 à 8,9 pour 1000 naissances. Une mortalité qui s'aggrave, alors qu'elle n'était que de 4,8 décès avant un an pour 1000 naissances en 2014. Manque de lits, manque de sages-femmes (une sur trois manquant à l'appel en Seine-Saint-Denis), manque de suivi médical des grossesses se conjuguent souvent avec une grande précarité économique des femmes, souvent racisées. Cette précarité favorise plus qu'ailleurs des pathologies — obésité, diabète, hypertension, etc. — qui sont autant de facteurs de risque. Il fallait s'y attendre, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a fait appel. Alors n'en doutons pas, le Tour de France pour la santé qui se prépare activement, pour un budget pour sortir de la crise et satisfaire les revendications des populations, devrait aussi passer par la Seine-Saint-Denis.

Commission Santé Sécu Social du NPA

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

(À renvoyer à **L'Anticapitaliste**, Université d'été du NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil)

**NOM :****PRÉNOM :****ÂGE :****TÉL. :**

(Attention : les mineurEs venant seuls doivent fournir dès l'inscription une autorisation parentale)

**GENRE :****ADRESSE :****CODE POSTAL :****VILLE :****EMAIL :****NOMBRE D'ADULTES INSCRITS :****NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS :****ÂGE DES ENFANTS À L'UDT :**

**Souhaitez-vous que vos enfants soient gardés en journée ?**

**OUI**  **NON**

**VÉGÉTARIEN**  **VÉGAN**

**SOMME TOTALE DUE :****MONTANT DE L'ACOMPTE**

(la moitié de la somme due) :

**Avec qui l'hébergement est-il souhaité ?**

**Autres indications** (mixité possible ou non, couche-tôt, problèmes particuliers...) :

Pour les personnes en situation de handicap, précisez si des aménagements particuliers sont nécessaires pour l'hébergement (chambre aménagée, accompagnement, etc.).

Merci de renseigner toutes les demandes pour vous accueillir au mieux. La confirmation d'inscription est envoyée uniquement par mail.

**TARIFS PAR PERSONNE**

Revenu net mensuel	Tarifs
inférieur à 800 €	128 €
entre 800 € et 1 000 €	152 €
entre 1 000 € et 1 220 €	176 €
entre 1 220 € et 1 320 €	208 €
entre 1 320 € et 1 420 €	236 €
entre 1 420 € et 1 720 €	276 €
entre 1 720 € et 2 020 €	312 €
entre 2 020 € et 2 520 €	336 €
entre 2 520 € et 3 000 €	376 €
entre 3 000 € et 3 500 €	420 €
entre 3 500 € et 4 000 €	472 €
supérieur à 4 000 €	532 €
Enfants	Tarifs
moins de 2 ans	gratuit
jusqu'à 11 ans inclus	112 €
plus de 11 ans	124 €

Ces tarifs comprennent la pension complète durant l'ensemble du séjour, c'est-à-dire le logement et les repas à partir du dîner du samedi 26 août jusqu'au petit-déjeuner du jeudi 31 août inclus.

**MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le paiement des arrhes (la moitié de la somme due) est obligatoire pour valider l'inscription.

– **Carte bancaire** (à l'adresse: [nouveauanticapitaliste.org/UDT2023](https://nouveauanticapitaliste.org/UDT2023))

– **Chèques** (à l'ordre de « NSPAC »)

– **Chèques-vacances** (à l'ordre de « Rives-des-Corbières »)

– **Bons CAF et aides diverses** (nous consulter)

**Université d'été**

*Au vu de ces dernières semaines qui clôturent une année de mobilisation tout aussi chargée, on a bien raison de se dire que l'été doit servir à reprendre des forces et se réarmer politiquement pour affronter la rentrée. Pour cela quoi de mieux que d'être au village vacances de Rives-des-Corbières à Port-Leucate du dimanche 27 au mercredi 30 août ?*

Lors de notre précédent article<sup>1</sup>, on avait déjà dévoilé quelques noms d'invitéEs présents à notre prochaine université d'été. Livrons-nous ici à de petits focus sur quelques aspects du programme.

**La théorie des cycles**

Comme le savent déjà les participantEs habituels de notre rendez-vous annuel, il existe deux types d'ateliers dans le programme de notre université d'été :

– les ateliers thématiques indépendants, qui se déroulent sur une demi-journée autour d'un thème unique sans autre suite ;

– les ateliers faisant partie d'un cycle composé de plusieurs séances. Cette année, dans un mouvement balancé entre retour nécessaire sur l'année écoulée et construction de perspectives pour ces prochains mois, entre luttes sociales et sillon politique, entre constructions unitaires et affirmation révolutionnaire, nous proposons deux cycles.

Le premier permettra de tirer les premiers enseignements de la grande mobilisation sur la contre-réforme des retraites qui s'est tenue entre janvier et mai. Que nous disent ces récentes mobilisations sur l'état de notre classe ? Questions de l'auto-organisation, des « secteurs clés », de la nécessité de la grève générale... Quelles stratégies de lutte ? En réponse, face aux coups de force antidémocratiques et à l'autoritarisme du pouvoir, comment s'affronter au gouvernement ? Un cycle dont une des étapes importantes sera la tenue d'une table ronde de débat mardi 29 août à 17h avec des représentantEs nationaux de la CGT, de l'union syndicale Solidaires et de la FSU. Dans le sillage des différentes rencontres et discussions qui ont eu lieu cette année entre forces et collectifs politiques, le second cycle sera consacré à la question de la construction d'une alternative politique et de l'outil pour la porter. Dans un échange articulant interne et externe au NPA, l'enjeu est à la fois d'affiner notre projet stratégique et organisationnel, tout en prolongeant les champs et espaces de discussions avec les organisations que nous avons invitées cette année : Ensemble!, Rejoignons-nous, La France insoumise, l'Union communiste libertaire, la Gauche écosocialiste... Et même les ex-Soulèvements de la Terre, organisation aujourd'hui dissoute par un macronisme liberticide. Méthodes de luttes, recombinaison politique, questions stratégiques globales seront abordées dans ce cycle, avec de plus une table ronde



Débats et soleil, c'est ça l'université d'été du NPA. PHOTO THÈME ROUGE / MARTIN NODA / HANS LUCAS

dimanche 27 août à 17h consacrée à l'écosocialisme.

**Les jours oui, les nuits aussi !**

Cette année, notre meeting de rentrée aura lieu lundi 28 août en soirée : aux côtés des porte-paroles du NPA, on devrait y entendre en prise avec

l'actualité des militantEs des solidarités internationales, des quartiers populaires... Surprise !

Les autres soirées seront essentiellement organisées autour de nos projections discussions, avec d'excellents films documentaire présentés par celles et ceux qui y

ont participé. Et comme vous allez le voir, nous avons souhaité aborder une grande variété de thèmes. Dimanche soir, on commence avec Nina Faure, militante féministe et réalisatrice du film *We are coming. Chronique d'une révolution féministe: « Un plaisir (...) de poursuivre une émancipation collective. Le plaisir d'abolir le patriarcat, tout simplement. »* On ne peut mieux dire ! Mardi soir, nous profiterons de la venue de Melissa Gingreau, co-porte-parole du collectif Bassines non merci, pour présenter *De l'eau jaillit le feu*, film où intervient Thony Martins, un agriculteur mobilisé contre les mégabassines qui sera aussi parmi nous.

Enfin, parce qu'il est impossible après le mouvement exceptionnel sur les retraites que nous avons connu de ne pas revenir sur cette lutte, nous accueillerons le duo de réalisatrice/teur Adeline Gonin et Christophe Cordier autour de leur film *En grève* consacré à la grève des cheminotEs de la gare de l'Est sur la question des retraites... fin 2019, début 2020. Et en plus, tous les soirs, des animations, des rencontres, un bar convivial, de la danse et des chansons. Les habituéEs savent...

La semaine prochaine, pour un dernier article avant la suspension estivale de la parution de l'hebdo, on tâchera de se montrer le plus exhaustif possible. D'ici là, vous n'oublierez pas de vous inscrire ? ?

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 20 AOÛT 2023**



**Commission université d'été**

1 – <https://lanticapitaliste.org/actualite/vie-du-npa/universite-dete-enfin-en-parle>  
2 – <https://nouveauanticapitaliste.org/UDT2023>

**Rij, derniers jours pour s'inscrire !**

**Mettons le capitalisme dans les poubelles de l'Histoire**

**Camp politique**

**du 22 au 28 juillet**

**Moulins sur Allier – France**

**Pour s'inscrire : [jeunes@nouveauanticapitaliste.org](mailto:jeunes@nouveauanticapitaliste.org)**

Roman

Boxer comme Gratién, de Didier Castino

Éditions les Avrils, 2023, 320 pages, 22 euros.

**G**ratién, c'est Gratién Tonna, boxeur d'origine Maltaise, qui a quitté Tunis pour Marseille en 1967. Boxeur amateur en Tunisie, sa carrière explose en France dans les années 1970. Il est champion d'Europe de sa catégorie et il a même failli à deux reprises décrocher le titre de champion du monde. Il connut la gloire et la fortune, il a côtoyé des stars de l'époque : Belmondo, Gabin, Delon, il a aussi fréquenté quelques voyous et a eu pas mal de déboires. Sur ce boxeur mythique marseillais, aujourd'hui connu essentiellement par les plus anciens, aucune trace n'a été laissée : ni film ni livre. Pourtant Gratién a tout du personnage romanesque : du talent, une gueule, une ascension fulgurante, une chute vertigineuse.

Pas une simple biographie

Partant de ce constat, Didier Castino met en scène la rencontre

entre Gratién Tonna et un écrivain marseillais, Hervé. En une journée, Hervé fait la connaissance non seulement du boxeur mais aussi de ceux qui l'aiment, ceux qui le suivent depuis ses premiers combats, qui ont cru en lui, qui l'ont connu au faîte de sa gloire, et qui l'ont soutenu lorsque tout le monde le lâchait.

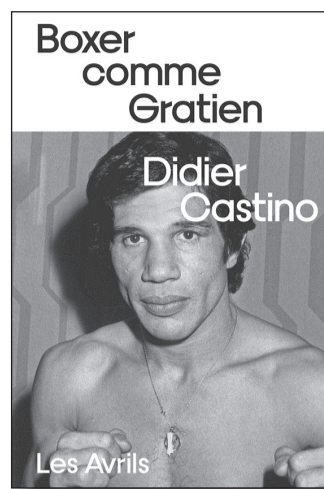
Tous ceux qui savent que Gratién n'est pas un boxeur comme les autres et qui souhaitent raconter le Tonna qu'ils connaissent ! C'est tellement extraordinaire qu'un écrivain s'intéresse à lui qu'ils veulent que le livre qui sort de cette rencontre soit le plus juste possible. Il ne s'agit pas d'en faire une simple biographie qui mettrait des éléments factuels les uns à la suite des autres, parce qu'il est facile de raconter de manière un peu neutre des événements. Sauf que Gratién Tonna, il « mérite » plus que ça, c'est ailleurs ce que dit son entourage, il mérite qu'on

s'attarde sur sa personnalité, sur son enfance, sur sa générosité mais aussi sur ses blessures, Gratién c'est un homme entier, sans concession, qui a tout donné sur le ring, qui s'est mis à nu.

Rôle de l'écrivain

Hervé, c'est Castino. Et le procédé de mise en abîme qu'il utilise lui permet d'interroger le rôle de l'écrivain, la complexité qu'il y a à dresser un portrait qui soit le plus juste possible d'un personnage, surtout lorsque celui-ci est réel, et les difficultés que l'écrivain rencontre pour être au plus près de lui, sans pour autant se l'approprier. Le recul qu'il faut pour réussir à imbriquer chaque élément, chaque facette afin de le comprendre sans le trahir.

Boxer comme Gratién est, malgré l'image très viriliste de l'univers de la boxe, une œuvre pleine d'humanité dans laquelle transparaît la fascination que l'auteur a pour ce boxeur issu d'un milieu populaire,



qui a boxé comme il vit, sans fioritures et qui, bien qu'il ait une force de frappe extraordinaire, est un être vulnérable et sensible. Le dernier roman de Didier Castino est, encore une fois, un vrai plaisir de lecture. Il sait, comme dans ses œuvres précédentes, dépeindre avec finesse et justesse des personnages que la vie n'a pas épargnés mais qui malgré tout continuent de vivre sans baisser la tête.

Béatrice Walylo

Roman

Il n'y aura pas de sang versé, de Maryline Desbiolles

Éditions Sabine Wespieser, 2023, 152 pages, 18 euros.

**A**près 1886, L'affaire Jules Watrin, après Une belle grève de femmes, voici la chronique d'un troisième livre construit autour d'un mouvement gréviste. Il s'agit cette fois de la grève des ovalistes de Lyon qui ont cessé le travail pour leurs salaires, la durée de leur journée de travail, et de façon générale pour être mieux traitées par un patronat de choc et/ou paternaliste.

Des femmes

Le parti pris de l'autrice est de suivre quatre très jeunes femmes identifiées dans leur parcours vers une des zones les plus obscures du prolétariat lyonnais, resté dans l'ombre des canuts bien connus : elles sont maltraitées, souvent « logées » par leur employeur dans des conditions lamentables, très mal payées et surexploitées. Une à une, Toia, Rosalie, Marie, Clémence entrent en scène, imaginées comme les protagonistes d'un relais athlétique, se passant le témoin d'une course qui les mène à la grève. Une à une, on les voit émerger de leurs origines, le Piémont, la Drôme, la Savoie — tout juste française — Lyon. Elles mettent toutes leurs forces, leur jeune énergie — à chacune ses raisons, mais des raisons de pauvres — à filer vers le travail en atelier, où elles seront attachées aux machines ovales destinées à usiner la soie.

La grève

À chacune ses raisons, mais des raisons de femmes, des raisons de travailleuses... alors la grève ! Ces jeunes femmes sont seules, mais elles sont seules... ensemble. Cela laisse de la place à la solidarité, à la coopération, à la prise de conscience. Qu'ont-elles à perdre ? Elles ont tout à gagner ! Par la grève elles revendiquent même si, pour exprimer leurs exigences, elles doivent

avoir recours à l'écrivain public. Par la grève, elles apprennent, commençant par demander poliment de l'aide au préfet avant de jeter des pierres à leur patron. Par la grève, elles prennent la parole, se libèrent. Par la grève, elles s'émancipent et, mises à la rue — littéralement, puisque le patron les logeait ! — elles l'investissent et se frottent au monde qui leur était interdit, pour le meilleur et pour le pire.

L'autrice ne s'attarde pas sur la narration de la lutte, n'entre pas dans les détails de la rencontre avec la toute jeune internationale ouvrière, mais évoque cette histoire, ce moment de la grande Histoire ouvrière, du point de vue de ses quatre modestes héroïnes — dont elle donne à voir un portrait humble et attachant — qui retourneront à leur destinée anonyme, fortes tout de même d'une (demi)-victoire.

Vincent Gibelin

Essai



Paris quand même, de Jean-Christophe Bailly

La Fabrique, 160 pages, 2022, 13 euros.

récupérations par les riches entrepreneurs ou rentiers et de la dévitalisation urbaine qui en résulte. Adossée à une bibliothèque impressionnante, la promenade est populaire mais littéraire, et les alliés convoqués par l'auteur pour la défense et l'illustration de ce Paris célébré ont pour nom Walter Benjamin, Charles Baudelaire, Victor Hugo. Dans la droite ligne de celui-ci, fustigeant dans Notre-Dame de Paris le parti des architectes, les tenants du bon goût, Jean-Christophe Bailly tire à vue, de sa plume acérée, de son canon de fleurs sauvages...

Et l'histoire dans tout ça ?

Explicitement opposé à une démarche patrimoniale, l'auteur se place certes dans une perspective historique, mais d'une histoire vivante, vivace, qui surgit au détour d'un vestige, au coin d'une rue, au bout d'une allée, car dit-il « les espaces construits les plus émouvants sont ceux où le rêve qui les souleva et leur donna forme continue d'agir ». Ainsi en va-t-il des arènes

de Lutèce, œuvre de l'empereur Julien, qui résonnent au quotidien des cris et des jeux d'enfants, du Jardin des plantes où celles-ci croissent en regard du bâtiment d'où on les étudia pour la science, qui lui-même affiche en façade le nom de ses savants. Et bien sûr les places ! La place Danube au cœur des tensions urbanistiques qui opposent la Mouzaïa des maisonnettes accolées, la place des Fêtes victime des années 1970 et de la vision de la ville moderne du président Pompidou — qui n'a pas tout réussi comme Beaubourg — et la naissance de la banlieue qui prend ici son essor au-delà du périph... La place des Vosges, dont il voudrait libérer le square et la perspective afin de rendre la vue sur les arcades ! Et les marchés ! Ils donnent à l'auteur matière à conclusion, et l'occasion de chuter sur le point de vue de classe qui traverse l'ouvrage de part en part, y compris sous la forme d'une insurrection, certes imaginaire, qu'il appelle de ses vœux et qui sied si bien à la ville ! Claude Moro

Documentaire

Les Filles d'Olfa, de Kaouther Ben Hania

Film franco-arabe, 1h47 min, sorti le 5 juillet 2023.

**U**n film singulier sur la détermination de ces personnages féminins à lutter contre toutes les violences subies pour le simple fait d'être née femme qui vous happe littéralement. Les deux précédents films de la jeune réalisatrice, À peine j'ouvre les yeux et La Belle et la Meute étaient déjà deux formidables coups de poing sur la situation des femmes en Tunisie. Et de trois !

Un dispositif inédit

Cette fois, Kaouther Ben Hania a pris un maximum de risques pour accompagner, provoquer la libération de la parole d'Olfa et ses filles. Cette famille de 4 filles élevées par leur mère a été à la une lors de la disparition des deux filles aînées. La réalisatrice a proposé à Olfa, Eya et Tayssir de mettre en scène leur histoire devant sa caméra. Avec l'aide active de trois comédiennes pour jouer les absentes tellement présentes, Ghofrane et Rahma mais aussi Olfa dans les scènes trop pénibles à assumer. Et d'un acteur pour incarner tous les hommes de leur vie. Aide active car les actrices et l'acteur par l'exercice de leur métier permettent à Olfa et ses filles de devenir actrices de leur propre histoire. Mais en retour les joies, les cris et les douleurs ainsi partagés mettent en jeu leur propre vécu et ressenti, également captés par la caméra. Entre souvenirs, reconstruction, peut-être mensonges, les personnages livrent leurs douleurs à vif pour construire une compréhension commune de la trajectoire de femmes en lutte permanente.

Une histoire singulière aux échos multiples

Une histoire inscrite dans la Tunisie de Ben Ali, avec les assignations patriarcales à la « libération des femmes » sur un modèle post-colonial de toute manière inaccessible aux femmes des milieux populaires à un vrai processus de libération personnel dans le contexte du processus révolutionnaire de 2011. Mais une libération vécue par Olfa de manière tellement chaotique qu'elle devient source de nouvelles violences pour ses filles. Et l'absence de projet émancipateur laisse la place aux doutes et finalement à des voix réactionnaires dont le projet de domination s'exerce immédiatement contre les femmes. Se défendre, protéger ses filles en tâtonnant, et souvent violemment, sans pouvoir compter sur quiconque jusqu'à ce que ce film devienne un cadre dans lequel mettre en mot et en acte l'amour qui les fait tenir. La quête et la conquête de l'estime de soi dans le regard de la caméra donne à chacune de ces femmes une force et une beauté bouleversantes et communicatives.

Cathy Billard



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27, rue Taine 75012 Paris — Tél. : 01 49 28 52 44



# JUSTICE « Nous sommes désormais coutumiers du détournement de la justice à des fins de répression des mouvements sociaux »

**Entretien.** Des peines très lourdes sont tombées sur les personnes interpellées lors des révoltes dans les quartiers populaires à la suite de la mort de Nahel. **Claire Dujardin**, avocate au barreau de Toulouse et présidente du SAF (Syndicat des avocats de France), livre son point de vue.

En tant que membre du SAF, comment juges-tu la circulaire Dupont Moretti qui demandait début juillet une réponse judiciaire « rapide, ferme et systématique » face aux révoltes des quartiers populaires ? Le Collectif Justice des Enfants, dont le SAF est un membre actif, a écrit au sujet de la circulaire du ministre de la Justice : « Le garde des Sceaux, désormais chantre de la surenchère sécuritaire, propose dans sa dernière circulaire du 5 juillet 2023 de pénaliser les parents dont les enfants commettent des délits en lien avec les émeutes, ou d'écarter la présomption de non-discrimination des enfants de moins de 13 ans, présomption légale qui est pourtant l'un des acquis positifs du CJPM [code de la justice pénale des mineurs, NDLR]. En ces temps tourmentés, il ne fait manifestement pas bon rappeler la loi lorsqu'elle protège ».

Depuis plusieurs années, et notamment lors des manifestations des Gilets jaunes mais aussi lors de l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, le ministère de la Justice s'immisce dans le travail de la justice pénale en donnant des instructions générales pour inviter les procureurs et les présidents de juridictions à faire preuve de fermeté et de rapidité dans la réponse à apporter aux poursuites des manifestantEs. Souvenons-nous aussi de la note du 12 janvier 2019 du procureur de la République de Paris qui préconisait de ne pas lever les gardes à vue même si l'infraction n'était pas constituée, ou encore de la venue de madame Belloubet au service de traitement en temps réel des procédures pénales du tribunal de Grande Instance de Paris. Ces immixtions de l'exécutif posent de réelles questions quant au respect de l'indépendance de la justice. Au lieu de rappeler que la justice est indépendante et doit faire son travail sereinement, au lieu de dénoncer les gardes à vue abusives en rappelant aux parquetiers qu'ils doivent veiller et contrôler les mesures privatives de liberté, au lieu de rappeler que la procédure pénale ne peut être détournée au service du maintien de l'ordre, au lieu de rappeler que les mesures pénales qui seraient adoptées à l'encontre des mineurs doivent être éducatives, le Garde des Sceaux se fait le serviteur de l'Intérieur.

Le nombre de comparutions immédiates est inhabituel. Comment la justice, fortement encombrée, a-t-elle pu répondre à un tel afflux ? À quel prix pour le personnel ? Nous sommes désormais coutumiers du détournement de la justice à des fins de répression des mouvements sociaux. Cela n'est malheureusement pas nouveau, et Foucault le disait très justement, « la police est une instance de régulation sociale et de normalisation, et la justice fonctionne pour enregistrer officiellement, légalement, les contrôles de la police ». L'outil le plus efficace pour apporter



une réponse rapide et ferme est la comparution immédiate. Cette procédure expéditive et brutale ne laisse pas le temps à la défense de se préparer et va juger sur des dossiers ficelés uniquement sur des constatations policières. Au SAF, nous dénonçons régulièrement et depuis de nombreuses années cette justice de classe et d'abattage qui ne traite principalement que de dossiers concernant des personnes pauvres, des personnes racisées, des étrangers et des manifestantEs désormais. Ainsi, à chaque mouvement social, les audiences de comparution immédiate se remplissent ou se dédoublent. Au détriment des autres services, le service civil notamment qui traite des litiges du quotidien, celui des affaires familiales, la justice pour mineurs, le service d'application des peines... Les audiences se terminent à des heures indécentes, et les personnels de justice en sont fortement impactés. Dans le cadre des débats sur le projet de loi programmation de la Justice et durant les États Généraux de la Justice, nous avons ainsi fait le lien entre le manque d'effectifs et les choix faits de politique pénale. La justice manque

La justice a posé un double regard sur ces jeunes : un regard de classe et de mépris face à des jeunes de quartiers, racisés et moins diplômés, et un regard moralisateur

cruelement de magistrats et de greffiers, surtout en matière civile. Or, des magistrats et greffiers sont de permanence sur des tableaux de roulement pour venir siéger sur les audiences pénales ou renforcer les équipes au pénal. Cela est le cas pour les comparutions immédiates mais aussi pour les cours criminelles départementales qui ont remplacé la Cour d'assises. Le rapport du comité Sauvé d'octobre 2021 avait souligné, le service civil est le parent pauvre de la Justice. Or, les mesures prises par le Garde des Sceaux dans le projet de loi en cours de débat et bientôt adopté ne viendront nullement apporter la réponse adéquate aux dysfonctionnements graves et importants du service public de la Justice. Il est donc impératif de prévoir plus de magistrats et de greffiers, et de revoir la politique pénale pour donner plus de moyens aux pôles civils des juridictions. Il est également essentiel de valoriser le travail et le statut des greffiers qui sont en ce moment en grève. La Justice est au bord du gouffre et loin d'être réparée.

Les peines de prison ferme semblent être nombreuses et lourdes, y compris pour des jeunes sans casier. N'y a-t-il pas une justice d'exception ?

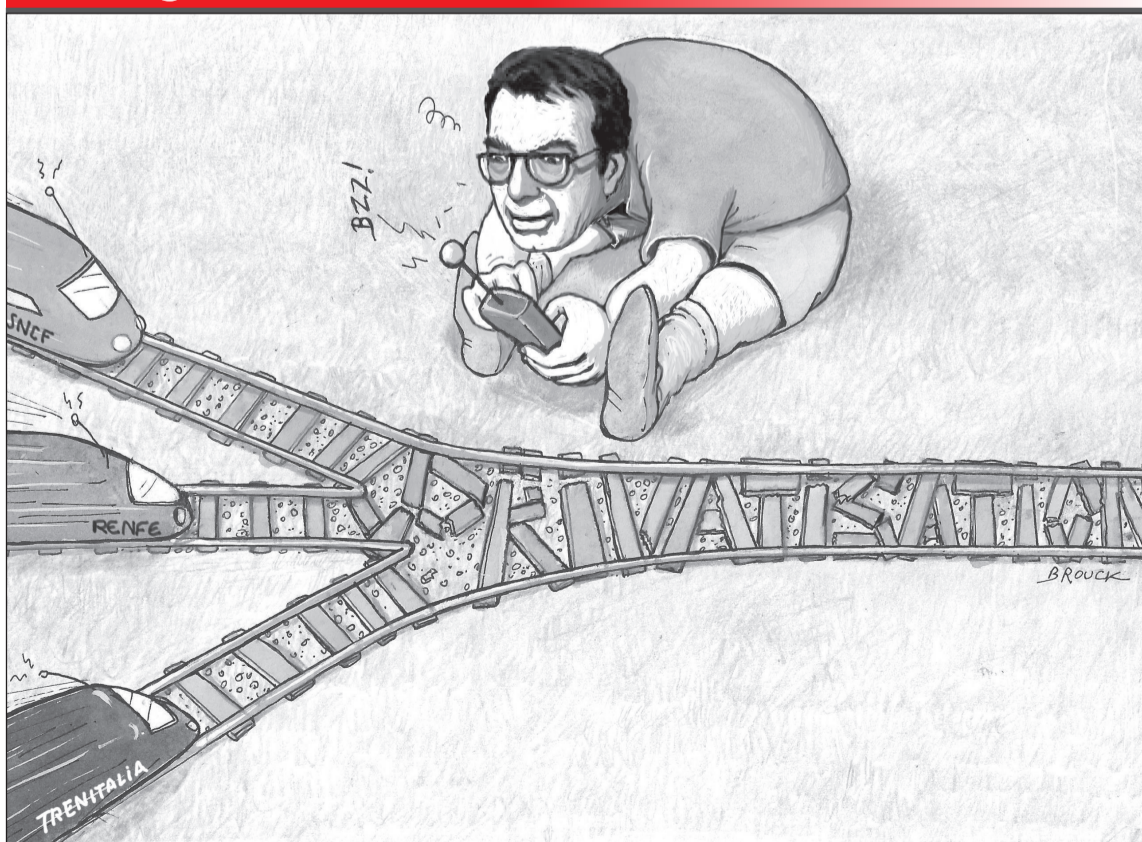
De nombreux jeunes se sont retrouvés incarcérés, soit du fait de condamnations pénales à de la prison ferme avec mandat de dépôt, soit en détention provisoire dans l'attente de leur audience. C'est le résultat de ces consignes de fermeté du Garde des Sceaux et du battage médiatique autour des émeutes, la justice étant attendue pour rétablir l'ordre. Comme le dit très justement le Syndicat de la Magistrature, « ce n'est pas à la justice d'éteindre une révolte... L'autorité judiciaire pâtit, loi après loi, de la construction d'un ordre policier qui rogne sur les droits et libertés des citoyens, les prive de l'accès à la justice et empêche un réel contrôle judiciaire de la police, au nom de la sécurité ».

La justice a posé un double regard sur ces jeunes : un regard de classe et de mépris face à des jeunes de quartiers, racisés et moins diplômés, et un regard moralisateur qu'on retrouve souvent lorsque des manifestantEs comparaissent devant le tribunal.

La seule réponse qui a pu être apportée est l'enfermement, car les lois françaises sont principalement tournées vers l'incarcération et que la culture de l'enfermement est forte chez les magistratEs. Le SAF demande d'ailleurs qu'un mécanisme de régulation carcérale soit mis en place pour stopper l'inflation. Or, ce n'est pas le choix fait par le Garde des Sceaux qui a décidé de construire encore plus de places de prison. Face à cette justice à deux vitesses, le SAF milite pour que les droits de la défense soient renforcés et invite les personnes concernées à se former sur leurs droits et s'organiser collectivement pour mieux se défendre.

Propos recueillis par la rédaction

## L'image de la semaine



## Vu ailleurs

**SACLAY, OU LA MENACE SUR LES ANIMAUX.** Sur le plateau de Saclay, au sud-ouest de Paris, scientifiques et élus locaux ont demandé au gouvernement de « prendre ses responsabilités ». Ils s'inquiètent des effets sur les animaux du tronçon ouest de la ligne 18 du métro.

« Nous en appelons à la responsabilité du gouvernement. » Désireux de faire évoluer les modalités d'implantation de la ligne 18 du Grand-Paris Express, des élus et scientifiques du plateau de Saclay, au sud-ouest de Paris, ont organisé une conférence de presse le 11 juillet. La portion qui les inquiète s'étendra sur environ 3 kilomètres dans le secteur de Villiers-le-Bâcle (Essonne), et devrait circuler au niveau du sol. Or, cela « menace la pérennité des terres agricoles » et empêche les espèces de circuler librement, s'alarment-ils. [...]

« Depuis deux ans, nous alertons sur les conséquences liées à la coupure majeure des terres engendrée par l'infrastructure telle qu'elle est aujourd'hui prévue », a expliqué Caroline Doucerain, maire divers droite des Loges-en-Josas (Yvelines). Elle est aussi présidente de l'association Terre et Cité, qui est défavorable à la « mise au sol » de la ligne 18 alors que certaines portions seront, elles, enterrées. Dans son discours, l'élue s'est appuyée en grande partie sur le travail des scientifiques de l'Université Paris-Saclay et de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), dont une contre-expertise parue en mai 2023 montre que l'étude d'impact de la Société du Grand-Paris (SGP) « sous-estime largement les atteintes portées aux continuités et fonctionnalités écologiques ». En effet, les lignes de métro, tout comme les routes, constituent autant de barrières empêchant les animaux de se déplacer, pour se nourrir par exemple. [...]

« Métro à Saclay : les effets sur la faune ont été sous-estimés », Reporterre, 17 juillet 2023.

## L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **12€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

**s'abonner par chèque**, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	6 mois	1 an	Jeunes/chômeurs/précaires
Hebdo	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 70 €	<input type="checkbox"/> 25 € <input type="checkbox"/> 50 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 25 €	<input type="checkbox"/> 1 an 50 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 60 €	<input type="checkbox"/> 1 an 120 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 45 € <input type="checkbox"/> 1 an 90 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 12 €

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

**s'abonner par prélèvement automatique**, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		
Hebdo	<input type="checkbox"/> 17,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Mensuel	<input type="checkbox"/> 12,5 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 30 € par trimestre
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 22,5 € par trimestre	

**Titulaire du compte à débiter**  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Mail : .....

**Désignation du compte à débiter**  
IBAN : .....  
BIC : .....

**Mandat de prélèvement SEPA**  
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.  
Numéro ICS : FR4322554755

Date : ..... Signature obligatoire : \_\_\_\_\_  
[www.lanticapitaliste.org](http://www.lanticapitaliste.org)